L'asile pour aliénés de Rouen. Un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848.

Frédéric Carbonel

▶ **To cite this version:**

Frédéric Carbonel. L'asile pour aliénés de Rouen. Un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848.. Histoire & Mesure, 2005, XX (1/2), pp.97-135. halshs-00006074

HAL Id: halshs-00006074
https://shs.hal.science/halshs-00006074

Submitted on 23 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aucune catégorie sociale n'était épargnée par la folie. Toutes étaient touchées mais en des proportions différentes non seulement les classes les plus populaires, les marginaux et les indigents mais aussi les classes intermédiaires voire supérieures: la bourgeoisie moyenne et populaire mais aussi la bonne bourgeoisie, les rentiers et les fonctionnaires[1]. Les catégories les plus atteintes restaient les sans profession, les gens de peine et les journaliers, les travaux mécaniques et les gens occupés de travaux aratoires. En troisième position, seulement, venaient les employés et les professions du culte, du droit, de la médecine et des belles lettres. Les moins touchés étaient les négociants et les artisans. Pour ses aspects socio-professionnels, la population de l'asile de la Seine-Inférieure ne semble pas avoir été très différents des autres asiles pour aliénés provinciaux[2]. Pourtant, il faut bien noter l'éventail des professions répertoriées assez important pour être souligné: dix groupes de métiers différenciés. Les découpages socio-professionnels retenus sont nombreux. Cela suppose que les aliénistes de Saint-Yon avaient la volonté de rendre compte, aussi fidèlement que possible, de la réalité sociale dans laquelle ils baignaient y compris celle des « métiers » et des « corporations ». Le docteur Parchappe avait pour cela même pris en charge une «consultation gratuite annexée à l'asile des aliénés », « institution charitable » et « grandement utile à la population ouvrière du faubourg St-Sever ». Installée dans une salle municipale consacrée à cet usage, Parchappe y prescrivait des « bons de médicaments[3] » et décidait de s'intégrer aux habitants du quartier Saint-Sever, banlieue populaire de la rive gauche de la Seine, lieu stratégique pour celui qui deviendra un observateur attentif de la « Folie révolutionnaire » et des émeutes rouennaises de 1848.

Une « statistique de la culture intellectuelle des internés » en 1842.

Un unique recensement sur cette question était effectué au cours de l'année 1842.

Graphique n°12:

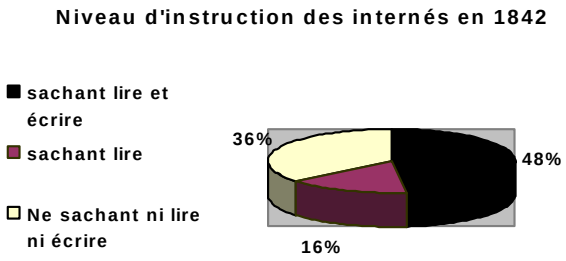

Si l'étude de la "culture intellectuelle" des aliénés pour une seule année ne permettait

[1]Pour une étude d'histoire sociale liée au « langage du travail », aux changements politique et au vocabulaire des métiers voir SEWELL (W.H.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, pp15-34 et sur la lente distinction des catégories professionnelles voir DESROSIERES (A.), « Eléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles » dans *Pour une Histoire de la statistique*, Paris,1987,t.1, pp161-163.

[2]Pour une analyse comparative des registres statistiques avec un autre asile départemental voir PETIT (J.-G.), « Folie, langage, pouvoirs en Maine-et-Loire (1800-1841) » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t.XXVII, octobre-décembre 1980, pp543-551.

[3]Sur cet fonction philantropique des aliénistes rouennais, dépendants du département et du ministère de l'intérieur, et les « entraves » posées par la municipalité de Rouen opposée à des activités médicales gérées par le conseil général voir *Registre B du Conseil de surveillance de l'asile*, 5 septembre 1844 et 3 octobre 1844. Pour replacer cette polémique dans le contexte voir MAREC (Y.), « Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIX^{e} siècle » dans *Cahier des Annales de Normandie*, n°13, Caen, 1981, pp143-170 et « Misère, pauvreté et institutions sociales : l'exemple de Rouen au XIX^{e} siècle » dans *Le social aux prises avec l'histoire*, Caen, mai 1989, n°1, pp105-112.

pas de tirer une conclusion significative sur le degré d'instruction et la prédisposition à la folie, en revanche l'année 1842 semblait bien confirmer la diversité de la population asilaire: toutes les catégories culturelles y étaient représentées, instruits et moins instruits. Le nombre des aliénés instruits, sachant lire et écrire, était même très important. Il était de 48% en 1842 donc bien plus fort que celui des aliénés ne sachant ni lire ni écrire! Même si les aliénistes rouennais se contentaient de rapporter les chiffres de l'échantillon pour l'année 1842, il est remarquable qu'ils ne se soient pas posés la question de sa représentativité dans le cadre d'un rapport statistique qui devait englober les éléments de 18 années de fonctionnement!

Le facteur héréditaire: « nouvelle donne » interprétative de l'aliénation mentale.

Les deux médecins voulaient savoir s'il y avait eu existence antérieure de l'aliénation mentale au sein de la famille de l'interné. Cette donnée, absente dans la première notice de Debouteville, était déjà prise en considération par les hospices de Paris et de Charenton. Or, ces recherches étaient souvent entravées par le « silence des familles sur une circonstance fâcheuse qu'elles ont intérêt à cacher[4] ». L'importance des observations réalisées par Debouteville et Parchappe dans un asile provincial fut donc soulignée dans un article du médecin en chef et directeur de l'asile d'Auxerre, Henri Girard de Cailleux (1814-1884), pour la revue des *Annales Médico-Psychologiques*: « l'hérédité joue un grand rôle dans la prédisposition à l'aliénation mentale à Saint-Yon. Elle a été observée 205 fois sur 1370 aliénés en général, et 196 fois sur 1319 fous en particulier[5] ».

Graphique n°13:

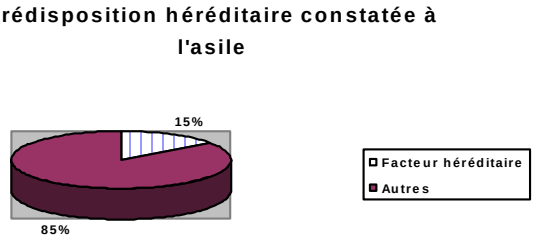

Debouteville et Parchappe en insistant sur le facteur héréditaire, constaté chez 15% des internés, annonçaient la principale préoccupation des aliénistes de la seconde moitié du XIX^{e} siècle: l'hérédité. Elle sera symbolisée par la nomination à l'asile Saint-Yon, au milieu du siècle, de l'aliéniste Bénédict-Augustin Morel (1809-1873)[6].

Un modèle détonant de « dépendance statistique[7] » : la corrélation entre les deux variables « poids du cerveau » et « folie simple »!

"Il y a un décroissement graduel du volume du cerveau en raison de la dégradation

[4]Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.61.
[5]Girard (H.), « Bibliographie. *Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure* de Debouteville et Parchappe » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1846, tome VIII, p.137.
[6]Morel (B.-A.), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, Paris, Londres, New-York, 1857, 700p. Pour un aperçu du rôle du docteur Morel nommé à Saint-Yon en 1856 voir EDELMAN (N.), « L'espace hospitalier des aliénistes et des neurologues: un laboratoire pour penser les foules citadines (années 1850- années 1890) ? » dans *Revue d'Histoire du XIX^{e} siècle*, 1998, n°17, pp44-47.
[7]Sur cette notion de « dépendance statistique » voir VESSEREAU (A.), *Op. Cit.*, 1972, pp92-111.

successive de l'intelligence dans la folie simple[8]" écrivaient les docteurs Parchappe et Debouteville. Preuves à l'appui, ils fournissaient le tableau et les chiffres qui leur avaient permis de définir une « loi pathologique» liant le bon usage de la raison au poids de l'encéphale:

Graphique n°14:

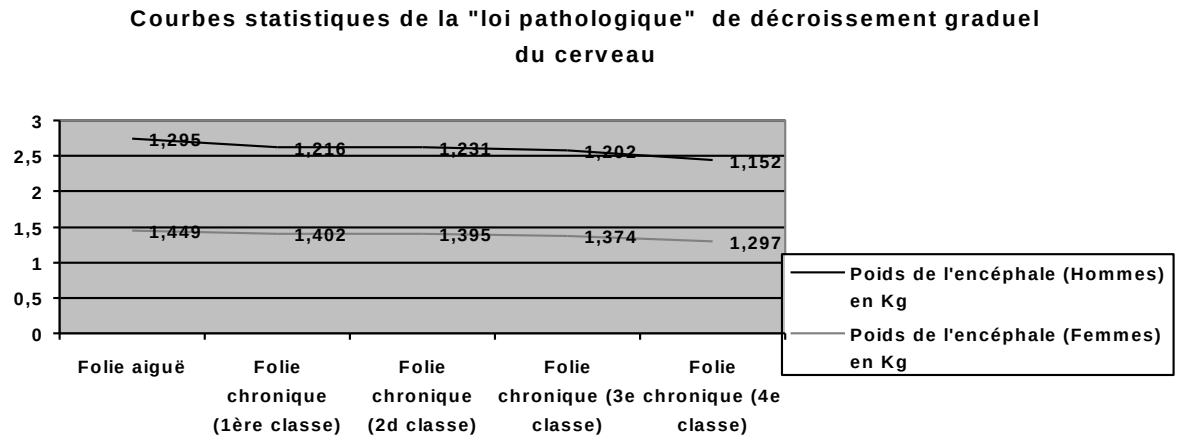

Les médecins de Saint-Yon l'affirmaient: dans l'émergence de la folie la dégradation de l'intelligence était le corollaire du faible poids du cerveau! Le « modèle statistique » ponctuait les recherches d'anatomie pathologique recueillies par Parchappe dans son *Traité théorique et pratique de la folie*. Pour le médecin, « le problème à poser et à résoudre » concernant les maladies mentales attendait, pour partie, une réponse purement physiologique. Le crédit accordé à ces travaux résidait dans la méthode adoptée : «Monsieur Parchappe ne se borne pas à noter les nombreuses altérations cérébrales que peut révéler l'ouverture des corps des aliénés ; mais il a le premier introduit l'usage d'une méthode d'examen […] ; elle consiste à déterminer, par la balance et la mensuration, le volume et le poids du cerveau, pour juger leur influence sur cet organe sous le rapport physiologique et pathologique ». Un article des *Annales Médico-psychologiques* concluait sommairement ces investigations: « sans doute Monsieur Parchappe n'a pu arriver à la solution complète de ce difficile problème ; mais nous devons avouer qu'il en a simplifié les éléments[9] ». Un certain manque de rigueur de la part des savants? On insistera surtout sur l'absence d'analyse comparative ou simultanée d'autres variables: pourquoi le poids du cerveau dans son ensemble, et non son enveloppe, ou une partie déterminée de celui-ci? La démonstration aboutissait aux résultats recherchés : prouver en premier lieu l'existence de facteurs physiologiques essentiels et anatomo-pathologiques pour la « folie simple ». Si la démonstration pourrait faire sourire aujourd'hui, elle met en avant une conception scientifique marquée par les préjugés culturels et sociaux indirectement issus de la phrénologie et de la physiognomonie: « à faible d'esprit, petit cerveau » ! Position qui pouvait paraître contradictoire avec les idées défendues dans l'ensemble du rapport à savoir la prédominance des causes morales dans les phénomèmes de « folie » car, en fait, ce schéma scientifique pourra être retraduit, sous la forme de l' « hérédité physiologique » en plaçant comme une constance acquise la relation entre « physiologie » et « folie »[10].

« Multi-variabilité » des diagnostics et « Statistique des causes morales de l'aliénation ».

[8]Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.59.
[9]Chambert (docteur), « Bibliographie. Traité théorique et pratique de la folie par Monsieur Parchappe » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1843, tome II, pp140-144.
[10]Voir notre conclusion et l'apparition du thème de la « dégénérescence physiologique et morale » au milieu du siècle.

Parchappe introduisait, dès 1835, dans ses recherches étiologiques, et statistiques, des maladies mentales les causes morales[11]. Quatre classes permettaient au docteur de répartir les aliénés. Chacune était à nouveau subdivisée en facteurs interprétatifs et explicatifs plus détaillés:

Tableau n°1:

Première classe	**Seconde classe**	**Troisième classe**	**Quatrième classe**
Causes morales	Excès intellectuels et sensuels	Causes organiques	Causes externes
Religion, Amour, Famille et Affections, Fortune, Réputation, Conservation, Patrie	Excès intellectuels, Excès sensuels	État morbide des organes de l'homme	Troubles chimiques, physiologiques ou physiques des fonctions cérébrales

Le docteur Parchappe séparait les épileptiques, les imbéciles et les idiots des "fous" à proprement parler. Les causes morales et intellectuelles n'étaient prises en considération que pour 895 fous observés. Elles ne concernaient pas les 129 épileptiques, imbéciles et idiots qui avaient, selon le médecin, des prédispositions "essentielles" à la folie.

Graphique n°15:

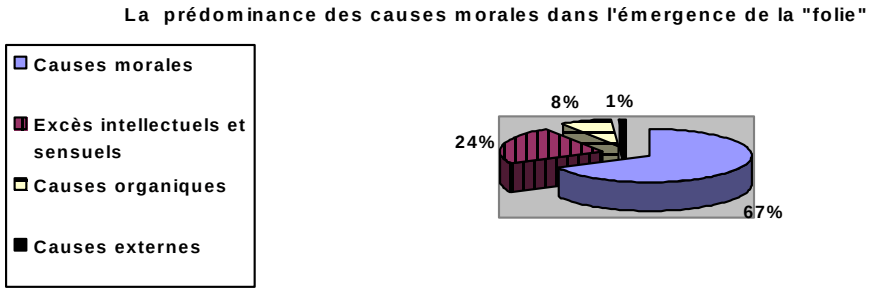

Pour les médecins de Saint-Yon, les causes déterminantes de la folie étaient des causes morales, des excès intellectuels et sensuels, soit près de 91% des internés. Très largement devancées, les causes organiques étaient, selon les aliénistes, presque insignifiantes dans l'émergence de la folie. Pour argumenter, ils utilisaient une classification avec des rubriques plus détaillées. Elles montraient que leurs préoccupations étaient beaucoup plus "sociologiques" que purement médicales.

Tableau n°2:

Causes plus détaillées	Hommes	%	Femmes	%	Les deux sexes	%
Excès sensuels	153	35,3%	51	11%	204	22,8%
Famille et Affection	63	14,6%	139	30,3%	202	22,6%
Fortune	91	21%	68	14,7%	159	17,8%
Conservation	36	8,3%	45	9,8%	81	9,1%
Amour	23	5,3%	55	11,9%	78	8,7%
Religion	15	3,5%	31	6,7%	46	5,1%
Réputation	15	3,5%	13	2,9%	28	3,1%
Excès intellectuels	7	1,6%	1	0,05%	8	9%
Patrie	5	1,1%	2	0,4%	7	8%

[11]Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.35.

Causes organiques propres à la femme	-	-	45	9,8%	45	5%
Causes organiques cérébrales	7	1,6%	2	0,4%	9	10%
Causes organiques non cérébrales	9	2,1%	9	0,2%	18	20%
Causes externes	9	2,1%	1	0,05%	10	1,1%
Totaux	433	100%	462	100%	895	100%

En 1839, Parchappe avait lui-même vulgarisé ces rubriques[12]: la « Fortune » faisait, par exemple, référence à la « misère » ou au « changement de position sociale »; la « Réputation » à l' « amour propre blessé » ou aux « atteintes à la réputation »; la « Conservation » à la « pudeur blessée », à l'« infirmité accidentelle », à la « colère » ou à la « frayeur »; la « Patrie » aux « évènements politiques »; les « excès intellectuels » aux « excès d'études », au « travail intellectuel » et à la « lecture de romans »; les « excès sensuels » aux « excès vénériens », aux « inconduites », au « libertinage », à l'« onanisme » et aux « boissons alcooliques[13] ».

La *Notice* de 1845 insistait particulièrement sur les excès sensuels et les causes familiales ou affectives de l'aliénation. Elles semblaient la principale cause des "faits de folie" pour 45% des internés. Les causes organiques, toutes cumulées, n'en étaient à l'origine que pour 35% seulement ! Les aliénistes faisaient dans le même temps un classement des dix causes les plus fréquentes de l'internement:

Graphique n°16:

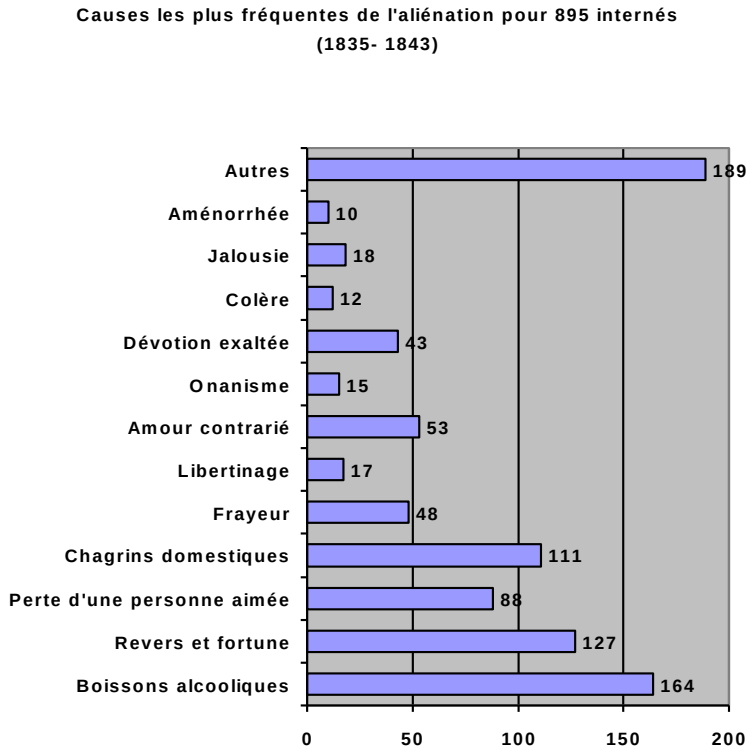

Les deux statisticiens différenciaient nettement les rubriques consacrées aux hommes de celles des femmes. En dehors de l'aménorrhée, l'absence d'aliénés hommes dans la

[12]Parchappe (J.-B.), *Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale*, Rouen, 1839, pp6-7.
[13]Sur cet aspect de la maladie mentale voir NOURISSON (D.), « L'invention de la maladie alcoolique » dans *Le buveur du XIX^e siècle*, Paris, 1990, pp175-185 et « Aliénation, Alcoolique et anti-alcoolisme » dans *Centre de Recherches d'Histoire quantitative*, Caen, juin 1983, pp163-175. Se reporter aussi à QUETEL (Cl.) et SIMON (J.-Y.), « L'aliénation alcoolique en France (XIX^e siècle-1^ère moitié du XX^e siècle) » dans *Revue Histoire, Economie, Société*, 4^e trimestre, 1988, pp507-534.

rubrique “jalousie”et inversement celles des aliénées dans les rubriques “onanisme”, “colère” et “libertinage” est à souligner. Les soucis d’ordre affectifs ou sentimentaux (amour, frayeur, jalousie, perte, chagrins...) expliquaient plus de 43% des hospitalisations; les problèmes financiers plus de 14%; enfin l’abus des boissons alcooliques, essentiellement pour les hommes mais présent aussi pour les femmes, en était la cause pour plus de 18%. L’importance de la rubrique “autres”, que nous avons rajoutée et comprenant plus de 21% des internés (sans raisons clairement mentionnées), est aussi à relever.

Graphique n°17:

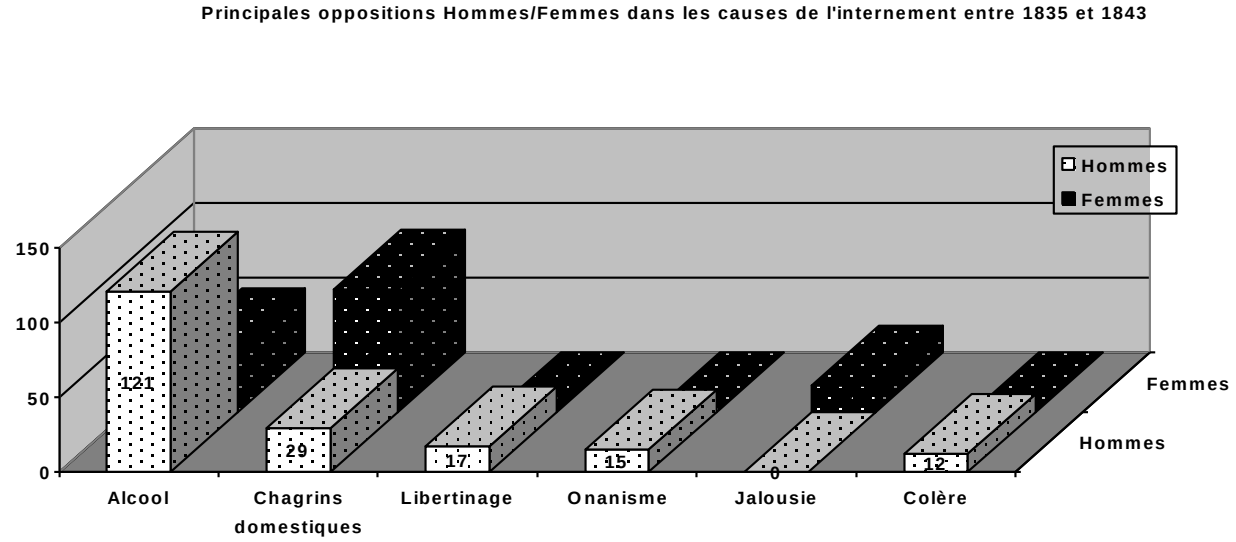

Dès les années 1830 les travaux des deux savants trouvaient un large écho dans les revues locales. Parchappe avait ainsi dans la *Revue de Rouen* pu montrer ses talents de chroniqueur scientifique[14]. Il commençait aussi à faire valoir sa réputation de chercheur en médecine mentale. Il allait chercher la confrontation sur son domaine avec les premiers cercles de statisticiens parisiens: Debouteville et Parchappe voulaient montrer la prédominance des causes morales dans la génération de la folie[15].

III)-Polémiques et discussions sur l’ « exploitation scientifique des statistiques » entre les aliénistes rouennais et l’administrateur de de la *Statistique générale de la France* Moreau de Jonnès (1776-1870)[16].

“La prédominance des causes morales sur les causes physiques dans la génération de la folie est une vérité acquise à la science” écrivait Parchappe en novembre 1843. Le médecin poursuivait: “la statistique, s’appuyant sur des observations méthodiques, exactes et consciencieuses, l’a consacré en fait[17]”. Il répondait ainsi à une communication faite par Moreau de Jonnès, premier secrétaire de la *Statistique Générale de la France* sous la

[14]Parchappe (J.-B.), “Notice statistique sur l’asile départemental des aliénés par monsieur Debouteville directeur de l’établissement” dans *Revue de Rouen*, 1835, tome 6, pp220-227 et “Cranioscopie. Le développement de l’intelligence, chez l’homme, est-il en raison du volume de la tête?” dans *Ibid*., janvier-juin 1836, pp193-198.

[15]Parchappe (J.-B.), « De la prédominance des causes morales dans la génération de la folie » dans *Annales-Médico-Psychologiques*, tome II, novembre 1843, pp358-371.

[16] Sur les principaux protagonistes de cette querelle consulter le *Who’s Who* du XIX[e] siècle: Vapereau (G.), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Hachette, Paris, 1858, articles « Parchappe », « Moreau de Jonnès » et « Vingtrinier », ce dernier médecin étant présenté comme « Statisticien », « Moraliste », « Economiste » et « Juriste ».

[17]Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, novembre 1843, p.358.

Monarchie de juillet, membre de l'*Institut* et du Conseil supérieur de Santé, un des premiers artisans d'une administration statistique de l'Etat[18]. Moreau de Jonnès affirmait à l'*Institut de France* en juillet 1843 que "par un résultat diamétralement opposé à l'opinion qui veut que les causes morales aient une grande prépondérance sur la folie, ce sont les causes physiques qui déterminent le plus souvent l'aliénation mentale[19]".

La querelle des « chiffres » et des « populations » représentées.

Moreau de Jonnès, dans ses *Documents statistiques sur la France* publiés en 1835 et dans sa *Statistique des aliénés*, comptabilisait les idiots et les épileptiques parmi les causes physiques de l'aliénation mentale[20]. Pour Parchappe, ni "l'épilepsie" ni "l'idiotisme" ne constituaient "en aucune manière de véritables causes". Elles étaient des maladies singulières, distinctes de la folie, dont la "cause est une défectuosité d'organisation, et c'est là une cause essentielle[21]". Le docteur Parchappe voulait faire table rase des données recueillies par Moreau de Jonnès qui semblait additionner des torchons et des serviettes. Il retranchait des causes physiques de la folie les chiffres correspondant aux mots « idiotisme », « épilepsie » et « irritation excessive ». Ceci donnait un argument de fond à son combat pour démontrer la prédominance des causes morales dans l'émergence de la folie[22]. De plus, il pouvait tordre le coup aux préjugés de l'administrateur de l'Etat selon lequel c'était « une vaine tentative que de vouloir soumettre au calcul, l'esprit ou les passions et de supputer comme des unités définies et comparables les mouvements de l'âme, et les phénomènes de l'intelligence humaine[23]».

Graphique n°18:

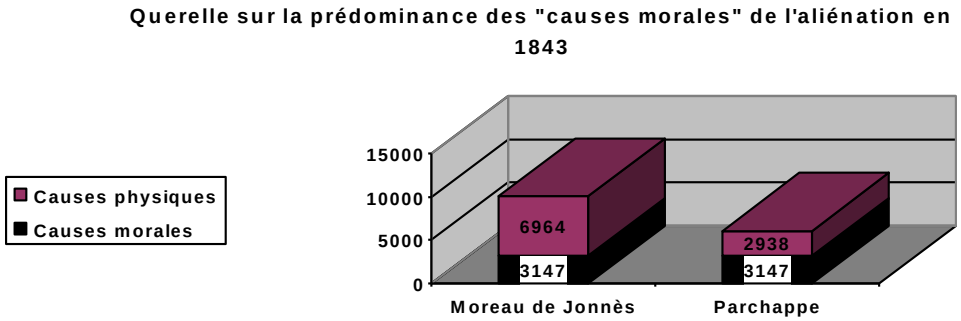

D'une querelle des « chiffres » et des « populations » à celle des « mots » et des « classifications ».

"C'est surtout pour avoir, par suite d'une équivoque, à laquelle se prête le mot aliénation mentale, confondu des idiots et des épileptiques avec des fous, que monsieur Moreau de Jonnès s'est trouvé logiquement conduit d'un point de vue inexact à une

[18]Pour le contexte national voir LEBRAS (H.), « La Statistique générale de la France » dans *Les Lieux de mémoire*, T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine » , Paris, 1986, pp.317-353, DESROSIERES (A.), « Deux cas de controverse : la statistique médicale » dans *Op. Cit.*, Paris, 1993, pp104-111 et surtout CHEVALIER (L.), *Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e^ siècle*, Paris, Rééd. 1978, pp457-462.
[19]Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, novembre 1843, p.359.
[20]Moreau de Jonnès (A.), *Réponse à une réfutation de la statistique des aliénés, Institut de France*, 16 octobre 1843, 7p.
[21]Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, novembre 1843, p.360.
[22]*Idem*, pp362-363.
[23]LEBRAS (H.), *Op. Cit.*, p.342.

conséquence erronée“ déclarait Parchappe sur le ton de la polémique[24]. L'aliéniste de Saint-Yon pouvait enfoncer le clou et jeter l'opprobre aux “documents annuellement fournis par les médecins des asiles d'aliénés”. Ces derniers avaient servi de base aux travaux administratifs de Moreau de Jonnès sur les “faits de folie“. Parchappe attaquait “le tableau dont ces médecins sont appelés à remplir les colonnes” : il “a été construit d'après une classification des causes essentiellement défectueuse” pensait-il. Pour sa démonstration, il prenait deux exemples de causes parmi les nombreuses rubriques. Les médecins devaient, par exemple, fournir des données chiffrées pour les internements liés à l'“irritabilité excessive” et ceux liés au “dénûment”. Pour la première cause, il n'hésitait pas à dire qu'il n'avait “jamais rien trouvé à mettre dans la colonne du tableau qui porte ce titre”. Pour la seconde, il soulignait l'ambiguïté du terme, “fort vague”, puis évoquait le sens pour lequel il l'entendait: une cause morale liée “au chagrin qui résulte des privations et des inquiétudes attachées à l'état de pauvreté” plutôt qu'«une cause physique, que pourtant il ne niait pas, telle l'alimentation insuffisante et malsaine, le froid et l'air vicié[25]». En fait, Parchappe ne cachait pas son ambition initiale depuis sa nomination à Saint-Yon: “provoquer des recherches générales, faites avec méthode” et obtenir “une classification uniforme; propres par conséquent à donner à la science des faits nombreux, certains, comparables[26]”. Pour l'aliéniste, les facteurs liés à la morale étaient la cause principale des “faits de folie”.

La « Statistique des aliénés »: un enjeu de la “Statistique morale de la France”.

Les résultats statistiques de Debouteville et Parchappe étaient pris en considération et soumis au débat scientifique. Le défi de l'administrateur Moreau de Jonnès allait être relevé par “Monsieur le médecin des aliénés de Rouen”, Parchappe. Lors de la séance de l'*Institut de France* du 16 octobre 1843 Moreau de Jonnès répondait aux rouennais en ces termes: “la question qui nous divise, monsieur Parchappe et moi, est purement scientifique. C'est une question de classification médicale, et elle me serait tout à fait étrangère, si elle ne se compliquait de considérations statistiques[27].” Moreau de Jonnès rappelait à l'*Institut* l'origine de son projet sur la *Statistique générale de la France*. Il remontait à 1834 bien avant les principaux travaux statistiques du “médecin de la Seine-Inférieure” portant sur une nouvelle classification des maladies mentales, qui, eux, dataient de 1839[28]. Il soulignait l'importance des “dissentiments sur les classifications” en médecine mentale[29]. Il prenait ainsi le modèle allemand où “il n'y a pour ainsi dire pas d'université [...] qui n'ait la sienne, avec ses divisions en genres, en espèces, en variétés, en sous-variétés, toutes distinguées par des caractères définis à la manière des naturalistes, et par des noms appropriés, tels que *vesania*, *amentia*, *dementia*, *mania*, *melancholia*, et une infinité d'autres[30]”. Il montrait les réelles ambitions du savant de Rouen qui voulait faire prévaloir une classification “en opposition directe avec celles suivies en France, en Angleterre et en Allemagne, par tous les médecins de ces pays” et

[24]Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, novembre 1843, p.363.
[25]*Idem*, pp363-364.
[26]*Idem*, p.359.
[27]Moreau de Jonnès (A.), *Op.Cit.*, 16 octobre 1843, 7p.
[28]Parchappe (J.-B.), *Op. Cit.*, Rouen, 1839, 67p.
[29] Le monde des savants était marqué par l'ouvrage de Jean-Marie Ampère (1776-1836), *Essai sur la philosophie des sciences, ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, Paris, 1ère partie, 1834, et 2d partie, 1843 (publication posthume). Sur ce mouvement scientifique poussant à la classification systématique voir TORT (P.), « Statique et dynamique dans la théorie des connaissances. La classification des sciences d'Ampère » dans *La raison classificatoire: quinze études*, Paris, 1989, pp293-328. La taxinomie des sciences naturelles influencera considérablement la science des maladies mentales au XIXe siècle.
[30] Moreau de Jonnès (A.), *Op.Cit.*,16 octobre 1843, p.1.

"en contradiction flagrante avec celle de Pinel[31]" (1745-1826). Pour Moreau de Jonnès, "partout les idiots et les épileptiques sont rangés et comptés parmi les aliénés". Il se serait incliné devant la nouvelle nosologie de "Monsieur le médecin de Rouen" si "le scalpel à la main, il nous montrait des lésions organiques existant dans le cerveau des uns et non dans celui des autres, ou vice versa[32]". Et même si, en 1843, Parchappe commençait à devenir "un médecin expérimenté", "chargé d'un service laborieux et difficile" ce n'était pas encore assez, selon Moreau de Jonnès, "pour devenir, dans les documents publics, le guide d'une opération importante". La "fortune" n'avait pas encore récompensée le "médecin de la Seine-Inférieure". Parchappe n'était pas encore une des "grandes autorités de la science" ayant "parcouru une immense carrière d'utiles travaux", "parvenu à force de talents, de persévérance et de bonheur, au premier rang des illustrations du pays[33]"!

Toutes ces critiques sous-estimaient la ténacité du médecin de Saint-Yon qui avait trouvé un fidèle allié en Debouteville. En fournissant aux autorités une seconde *Notice statistique* sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure, extrêmement fournie, les deux collaborateurs avaient obligé les autorités à prendre en considération l'essentiel de leurs résultats statistiques. De plus, les influentes Sociétés savantes rouennaises, *l'Académie* et la *Société d'émulation* de Rouen s'étaient lancées dans la controverse. Le docteur Vingtrinier (1796-1872), vieil aliéniste, médecin philanthrope de la prison de Rouen, membre de l'*Académie* depuis 1828, président de la *Société d'émulation* pour l'année 1842-1843, tentait de faire une synthèse des débats[34].

1844-1845: les réflexions des docteurs Vingtrinier et Avenel sur l'intérêt des « Statistiques » pour la médecine mentale.

Le docteur Vingtrinier s'était évertué à faire devant l'*Académie royale des sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen* un rappel de la polémique entre Parchappe et Moreau de Jonnès. Il pensait que « la grande publication entreprise par monsieur Moreau de Jonnès [...] a donné lieu à plusieurs rapports assez importants pour que je me crois obligé d'y donner quelque étendue[35] ». Il en profitait pour faire part de son expérience personnelle, de début du siècle, auprès des 60 à 80 aliénés de Rouen. Ils étaient alors gardés dans l'ancienne prison de la ville, au quartier dit "Bicêtre", dont le médecin en chef était l'aliéniste rouennais Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche (1785-1849)[36]. Vingtrinier était partisan de l'utilisation officielle des statistiques pour la « mesure des faits sociaux » essentiellement en matière de justice criminelle[37].

Dans son *Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie*[38], il résumait les arguments de Moreau de Jonnès et mettait en valeur l'intérêt scientifique de ces polémiques. Il démontrait la difficulté de faire un classement des maladies mentales. Elle reposait essentiellement sur les innombrables

[31] *Idem.,* p.5-6. Pour Moreau de Jonnès les premières recherches statistiques de Pinel et Esquirol montraient, dans les hospices du département de la Seine, la prédominance des causes physique dans la genèse de la folie.
[32] *Idem,* p.3.
[33] *Idem,* p.2.
[34] Sur ce médecin voir VIMONT (J.-Cl.), « Un autre médecin-chef des prisons dénonce l'horreur pénitentiaire. Le docteur A.B. Vingtrinier à Rouen en 1840 » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1999, pp29-38.
[35] Vingtrinier (A.-B.), « Statistique par Monsieur Moreau de Jonnès. Rapport sur cet ouvrage, en ce qui concerne les aliénés par monsieur le docteur Vingtrinier » dans *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1844, p.27.
[36] Vingtrinier (A.-B.), *Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie*, Rouen, 1844, 30p.
[37] BARBIN (E.) et MAREC (Y.), *Op. Cit.,* dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-I, pp42-45.
[38] Vingtrinier (A.-B.), *Op.Cit.*, 1844, 30p..

adjectifs servant à les qualifier[39]. Ainsi, ce qui était valable pour une simple classification l'était d'autant plus pour une statistique générale! Vingtrinier prenait partie pour le docteur Parchappe mais tout en relativisant son objet d'expérimentation. Au contraire, au cours d'un autre compte rendu fait à la *Société d'émulation de Rouen*, le rapporteur, l'aliéniste Pierre-Auguste Avenel (1803-1866), auteur de *Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale* parues en 1838[40], apportait personnellement son soutien inconditionnel à Moreau de Jonnès. Il avait dans ses observations, réalisées entre 1832 et 1837, auprès des aliénés arrêtés et gardés par les commissaires de police de Rouen consigné des notes sur la statistique où il écrivait: « c'est principalement dans les rapports de la médecine avec la législation, la jurisprudence, l'hygiène publique et la police administrative, qu'elle doit jouer un rôle important[41] ». Il se rangeait "d'après sa propre expérience" du côté "du fameux statisticien[42]", l'administrateur de l'Etat. Cette prise de position expliquait certainement la démission du complice de Parchappe, Debouteville, de la *Société d'émulation* le 15 janvier 1846[43]. Quant au docteur Vingtrinier il avait choisi de terminer subtilement son exposé par une pirouette où il concluait sur un ton humoristique en se référant à deux auteurs classiques: « Le monde est plein de fous et qui n'en veut pas voir, doit se tenir tout seul et casser son miroir » de Du Tillot dans la *Fête des fous* et "Tous les hommes sont fous et, malgré tous leurs soins, ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins » de Boileau extrait de la *Satire IV*[44]. En effet, enquêteur social, proche de la revue des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, le docteur Vingtrinier connaissait bien les limites de l'utilisation des statistiques[45]. Il en voyait l'utilité pour la connaissance des nouvelles classifications médicales mais elles ne renseignaient que relativement bien les autorités centrales sur la progression du nombre des aliénés en France puisque elles n'en étaient restées qu'à des estimations trop générales: vers 1840, trois internés environ pour 2000 habitants sur le territoire national soit 20000 aliénés pour 34 millions de français? Si le médecin avait bien compris les ambitions scientifiques des aliénistes de Saint-Yon, il voulait surtout alerter l'opinion sur les difficultés liées à la médecine spécifique des « aliénés » et à sa grande subjectivité.

Des « Statistiques » récompensées par l'*Institut de France* en 1848.

La *Seconde Notice* fut finalement récompensée par l'*Institut de France* et jugée digne d'une « *mention honorable*[46] ». Brillants « producteurs de statistiques », Debouteville et Parchappe l'affirmaient: pour la médecine mentale, elles «peuvent puissamment servir la science et l'humanité, en excitant, de province à province et même de nation à nation, une noble émulation pour le perfectionnement des institutions et des méthodes[47] ». Elles contribueraient au perfectionnement du système asilaire national. Sept ans après l'adoption de la loi du 30 juin 1838, elles préoccupaient déjà les milieux médicaux et politiques[48] d'autant

[39]Sur la nosographie et l'évolution de la nosologie voir SUEUR (L.), *Op. Cit.*, avril-juin 1993, pp483-509.
[40]Avenel (P.-A.), *Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale*, Rouen, 1838, 44p.
[41]*Idem.*
[42] *Procès verbaux de la Société Libre d'émulation de Rouen*, 15 mai 1845.
[43]*Idem*, 15 janvier 1846.
[44] Vingtrinier (A.-B.), *Op.Cit.*, 1844, p.29.
[45]Pour une analyse du rôle des médecins-statisticiens dans l'élaboration de cette revue voir LECUYER (B.), « Médecins et observateurs sociaux : les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1820-1850) » dans *Pour une histoire de la statistique*, tome 1, Paris, 1987, pp445-476.
[46] Ballin (A.G.) dans *Op.Cit.*, année 1848, ppLVI-LVII.
[47] Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , *Op.Cit.*, 1845, pp10-11.
[48]Pour replacer le travail statistique des aliénistes rouennais dans le projet de création d'une *Société Médico-psychologique* ayant pour objectif « la constitution d'une statistique nationale des aliénés » voir COFFIN (J.-Ch.), « La médecine mentale et la Révolution de 1848 : la création de la Société médico-psychologique » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°16, 1998, pp84-85.

que la « loi d'accroissement de la population asilaire », quasi inéluctable, pouvait les effrayer! Pour les aliénistes rouennais une question restait posée: quelle était "l'influence de la civilisation" et du « progrès » sur l'augmentation considérable des internements à l'asile départemental de la Seine-Inférieure. Ils projetaient même d'en construire un deuxième! Interpellé, dès 1843, le docteur Parchappe était resté optimiste: "à supposer ce progrès aussi complet que possible, le résultat définitif devrait être la diminution du nombre des aliénés[49]". Mais, les moyennes le montraient: de 138 admissions annuelles entre 1827 et 1837 inclus à 215 admissions entre 1838 et 1843 inclus, la population de l'hospice s'était accrue de plus de 150% en quelques 6 années! La seconde moitié du XIX[e] siècle prenait-elle les chemins d'un « grand renfermement[50] »? La gestion du nombre des aliénés en Seine-Inférieure allait-elle devenir un réel problème économique et social? Les recherches des médecins rouennais stimulaient le débat sur l'intérêt de l'instrument statistique. Ils mettaient l'accent sur la nécessité d'une réflexion portant sur sa méthodologie. Par la même, seulement, elle pourrait servir à légitimer le rôle social des psychiatres et l'intérêt porté à la médecine mentale. C'est pourquoi l'idée renouvelée d'une « Statistique nationale des aliénés », fortement débattue depuis 1843 par les aliénistes rouennais, fut reprise en 1846 par Jules Baillarger (1809-1890), principal fondateur de la revue des *Annales Médico-Psychologiques*, dans le cadre du projet d'association nationale des aliénistes français[51].

IV)-Les aliénistes rouennais partisans d'une "Statistique morale et nationale des aliénés[52]" et du projet « statistique et associatif » de l'*Association Normande*,

« Le fonctionnaire public, chargé d'entretenir partout l'ordre et la régularité, ne négligera rien pour assurer la belle ordonnance qui résulte de l'ensemble de toutes les parties, et de laquelle dépend la conservation et le salut de l'Etat » précisait l'avant propos du premier *Annuaire statistique du département de la Seine-inférieure* publié en l'An XII[53]. Depuis, la ville de Rouen était bien devenu un "laboratoire de statistiques sociales et morales". La médecine des aliénés était un aspect important de ce chantier. Elle était activement défendue par les fonctionnaires publics du Conseil général et les chefs de division de la Préfecture de la Seine-Inférieure. Ils consacrèrent une attention significative aux débuts tumultueux de l'« Hospice des aliénés » de Rouen dans l'*Annuaire statistique de la Seine-Inférieure* dès 1823[54]. En 1835, le projet national du chef de bureau au ministère du commerce, Moreau de

[49] Parchappe (J.-B.) dans *Op.Cit.*, novembre 1843, p.366.

[50] Le « grand renfermement » fut une expression utilisée par Michel Foucault pour le XVII[e] siècle dans son ouvrage *Op.Cit.*, Paris, Rééd.1973. Elle fut sévèrement critiquée dans l'ouvrage de Quétel (Cl.) et Morel (P.), *Les médecines de la folie*, Paris, 1985, p.200. Ces auteurs montraient que Michel Foucault avait fait, selon eux, une erreur chronologique de deux siècles. L'analyse se serait mieux ajustée au XIX[e] siècle. Ils donnaient aussi une proportion du nombre d'aliénés en France pour 10000 habitants allant de 0,7 sous Louis XIV, à 1,9 à la veille de la Révolution, puis de 3,6 à l'époque de la loi de 1838 à 10 à la fin du Second Empire et enfin 20 à la fin de la III[e] République!

[51] Baillarger (J.), « De la statistique appliquée à l'étude des maladies mentales. Publication d'un annuaire historique et statistique de l'aliénation mentale comme complément des Annales médico-psychologiques » dans *Annales Médico-Psychologiques*, vol.7, 1846, pp163-168. Sur les débats à l'intérieur de cette revue au cours de l'année 1846 et les enjeux d'une classification nationale voir COFFIN (J.-Ch.), *Op. cit.*, n°16, 1998, pp84-85 qui précise bien que pour Baillarger « il ne s'agit pas d'accumuler des résultats statistiques […], il estime plus urgent de réfléchir à la méthodologie. Et pour cela il faut réfléchir à la manière de pouvoir unifier des résultats épars, s'assurer que le recensement est conduit de manière identique ».

[52] Sur l'utilisation de la « Statistique Morale » lire LECUYER (B.), « Statistiques administratives et statistique morale au XIX[e] siècle » dans *Actes de la journée d'étude « Sociologie et statistique »*, Société française de sociologie, Paris, 1982, pp155-165.

[53] « Avant propos » dans *ANNUAIRE STATISTIQUE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-INFERIEURE*, An XII (1804).

[54] « Hospice des aliénés » dans *Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure*, année 1823, vol.1,

Jonnès, voulait être une des "plus importantes recherches de cette nature entreprise en Europe[55]" alors que l'utilisation des statistiques par l'administration générale avait été fortement contestée par les aliénistes de Rouen. Mais, ces réserves argumentées n'avaient pas desservi Moreau de Jonnès. Il saura tirer profit de ces travaux locaux originaux. In fine, il fut même sensibilisé par le bien fondé du bilan dressé par les médecins de Saint-Yon. Ces derniers avaient mis en avant la nécessité pour les autorités municipales, départementales et nationales d'une "statistique morale" de la population et les nombreuses références aux deux *Notices statistiques* dans la littérature administrative de l'époque sur la bienfaisance communale ou départementale en témoignaient. Elles s'enrichissaient de ces études[56]. De ce point de vue, en mettant en exergue les « causes morales et intellectuelles» dans l'émergence de la folie les aliénistes de Rouen prolongeaient les critiques des « statisticiens moraux » et des hygiénistes sociaux[57]. Louis René Villermé (1782-1863) avait vertement montré en 1845 dans le *Journal des économistes* toute l'ambiguïté de résultats statistiques généraux analysés par des non spécialistes des domaines étudiés. Il doutait aussi fortement de l'intérêt d'une *Statistique Générale* confiée « à un ministère qui n'est pas initié aux matières sur lesquelles elles portent[58] ». Par conséquent, sous la Monarchie de Juillet, le soutien des sociétés savantes rouennaises au projet général de statistiques nationales avait été remarquable mais sans complaisance.

Les notables, les savants et les érudits normands avaient fondé depuis 1831, sous l'impulsion du comte Arcisse de Caumont (1802-1873), membre de l'*Institut*[59], leur propre instrument de « lobbying », exclusivement régionaliste, et porteur d'un projet « statistique et associatif » pour les cinq départements de l'ancienne Normandie : l'*Association Normande*[60]. Dans le premier annuaire publié par cette association, un long préambule précisait sa « conception de la statistique et son utilité » notamment « en fonction du territoire qu'elles embrassent » : « l'une est nationale ou internationale. Elle s'exprime par des chiffres qui ne sont que des moyennes et ne peut donc être que sommaire, ignorante des particularités locales. L'autre statistique se doit d'être, en complément de la première, locale, attentive au fait unique qui disparaît noyé dans les valeurs moyennes de la statistique à grande échelle ». Tout au long des années 1830, l'*Association Normande*, dont les principaux réseaux étaient, à ses débuts, essentiellement bas-normands, réussissait à intégrer, progressivement, les cercles aliénistes rouennais grâce à l'intermédiaire du chef de division à la préfecture de la Seine-Maritime, et futur directeur du Mont de Piété à Rouen: Ballin, inspecteur honoraire de l'*Association* pour la Seine-Inférieure. En 1843, Armand Gabriel Ballin (1784-1866), important administrateur rouennais, avait réalisé un compte rendu du livre de Moreau de Jonnès *Statistique des crimes en Angleterre,* publié en 1842[61]. Ballin était membre de

---

pp309-314.

[55] Moreau de Jonnès (A.), *Op.Cit.,* 16 octobre 1843, p.4.

[56]Gérando (J.-M.), « Des maisons d'aliénés » dans *De la bienfaisance publique*, Paris, 1839, vol.4, pp394-457 et De Lérue (J. –A.), « Asile des aliénés » dans *De la bienfaisance publique et privée dans le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1851, pp121-140.

[57]Pour une discussion des problèmes liés à la « moralité » voir « Les paradoxes du travail. Louis Villermé et le problème de la démoralisation » dans SEWELL (W.H.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, pp202-313. Voir aussi CHALINE (J.-P.), « Louis-René Villermé : l'homme et l'œuvre » dans Villermé (L .R.), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, 1840, Paris, 1989, pp7-29

[58]LEBRAS (H.), *Op.Cit.*, p.342.

[59] Sur l'action de ce notable en faveur du dynamisme régional normand lire BERCE (F.), « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes » dans *Les lieux de mémoire*, *Op. cit.*, 1986, pp532-567.

[60] Sur le rôle de cette société savante dans toute l'ancienne Normandie (Calvados, Manche, Orne, Eure, Seine-Inférieure) et son ambition « statistique et associative » voir PINSON (G.), « L'Association normande au XIX^{e} siècle, réussite et déclin d'un modèle de société savante » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°24, Caen, 1992, pp44-47.

[61]Ballin (A.-G.), « Statistique des crimes commis en Angleterre par monsieur Moreau de Jonnès. Rapport par

l'*Académie royale de Rouen* depuis 1825. En 1828, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Seine-Inférieure, il avait été le premier auteur d'une notice chiffrée sur l'asile pour aliénés de Rouen[62]. Les principaux fondateurs de l'aliénisme rouennais avaient contribué à cet élan: le premier *Annuaire* de l '*Association*, publié en 1835, faisait la publicité des cours publics et gratuits « de physiologie et de maladies du cerveau » du docteur Foville à Rouen[63]. Les docteurs Blanche, Debouteville, Avenel, Vingtrinier et Parchappe étaient entrés officiellement dans la liste générale des membres de l'*Association*, respectivement, en 1836, 1837, 1839, 1842 et 1843[64]. Le 18 juillet 1842, une session générale annuelle de l'*Association Normande* s'était tenue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Rouen sous la présidence du maire Henri Barbet. Les médecins Debouteville, Vingtrinier et Parchappe y avaient animé une commission sur le thème « Sciences physiques, naturelles, médicales et morales ; instruction ; économie sociale ». Dans l'*Annuaire* de l'*Association*, publié en 1846, la *Seconde notice* des médecins de Saint-Yon était intégralement retranscrite avec un appendice « De l'avenir de l'asile et de ses besoins ». Elle soulignait les problèmes liés à l'encombrement des bâtiments[65].

Dans cette atmosphère d'effervescence autour de la Statistique, un statisticien parisien renommé devenait membre correspondant de l'*Académie de Rouen*: le docteur Claude-Etienne Bourdin[66] (1815-1886), futur président de la *Société de Statistique* de Paris[67] et membre fondateur de la *Société Médico-psychologique*, la doyenne des associations de psychiatrie française, qui sera créée en 1852 avec parmi les principaux animateurs, le docteur Parchappe. Le docteur Bourdin avait en 1844 rigoureusement souligné les écueils concernant l'usage de la statistique dans lesquels ni Debouteville ni Parchappe n'étaient tombés : « la statistique ne donne que des renseignements vagues et incomplets. Ces renseignements écrits en chiffres précis sont aussi incertains, ou à peu près que les mots *souvent, généralement, quelquefois*, etc.., employés par nos devanciers, et ils ont de plus l'inconvénient grave de faire croire à une précision qui n'est que spécieuse. L'opinion que j'émets ici se fonde complètement sur les travaux des statisticiens eux-mêmes. En effet, nous voyons toutes les questions débattues par eux recevoir des solutions différentes et très souvent contradictoires. Ceci n'étonne nullement quand on songe que le terrain sur lequel ils travaillent est mobile et changeant, quand on songe qu'il leur est impossible de créer des unités. Or, sans unités définies, point de calcul possible[68] ». Le docteur Bourdin rejoignait pleinement les critiques portées par les aliénistes de Saint-Yon à la *Statistique Générale de la* France, beaucoup trop générale et obstruant la question des nomenclatures qui ne faisait pas l'unanimité des aliénistes français. Enfin, il apportait de l'eau au moulin au docteur Parchappe sur le problème de la prédominance des causes morales en matière de folie qui devaient aussi, selon lui, se distinguer nettement des causes physiques comme l' « Idiotie[69] »: « une erreur importante qui fausse la plupart des résultats offerts par les statistiques des établissements d'aliénés ». Pendant que les principes de la « Statistique morale » se diffusaient dans le monde des savants

---

monsieur Ballin » dans *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1844, p.29.

[62]Ballin (A.-G.), *Note sur l'asile des aliénés de Rouen*, Rouen, 25 avril 1828, 13p.

[63]*ANNUAIRE DES DEPARTEMENTS DE L'ANCIENNE NORMANDIE*, Caen, *Association Normande*, Année 1835, « Cours publics et gratuits », p.259.

[64] *Idem*, Années 1836, 1837, 1839, 1842 et 1843.

[65]*Op. Cit.*, Caen, *Association Normande*, Année 1846, pp717-803.

[66]*Archives de l'Académie*. Carton B2 et B3. Membres de l'Académie.

[67] Pour un aperçu du rôle de ce médecin dans la diffusion nationale de l'usage des statistiques lire ZHEN (K.), *Un lieu de savoir social. La Société de statistique de Paris au XIX^e^ siècle (1860-1910)*, thèse E.H.E.S.S., 1989, pp79-80 et Bourdin (Cl.-E.), *Le domaine de la statistique*, Paris, 1881, 12p.

[68]Bourdin (Cl.-E.), « Recherches statistiques sur l'aliénation mentale faites à l'Hospice de Bicêtre par messieurs Aubanel et Thore » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1844, tome III, pp141-147.

[69] Comprendre ici le terme « Idiotie » comme « maladie congénitale ».

rouennais l'asile devenait un véritable « appareil d'observation[70] ».

Grâce « à la méthode numérique[71] » l'asile Saint-Yon devenait un authentique laboratoire « d'expertises morales ».

Les docteurs Parchappe et Debouteville étaient convaincus qu'ils étaient « comptables aussi envers la science. [...] Et c'est à elles qu'il appartient de fournir à l'histoire générale de l'aliénation mentale, un de ses éléments les plus importants, la solution de toutes les questions qui peuvent être empiriquement tranchées à l'aide de la méthode numériques ». Ces aliénistes s'inscrivaient dans un courant scientifique et intellectuel impulsé par le mathématicien belge Adolphe Quételet (1796-1879) qui avait appliqué la théorie des probabilités et des statistiques aux sciences morales et à l'anthropométrie. Quételet avait voulu mettre en évidence les « lois » d'un comportement humain[72]. Motivé par la nécessité de faire de la Statistique une science morale et connu comme un des premiers quantificateurs de faits sociaux, il avait été, en 1826, l'initiateur de recherches sur les lois de la mortalité, de la natalité, des mariages, les prisons ou la mesure de la taille moyenne. Dans un opuscule, paru en 1845, *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique social,* il défendait un modèle d'observations physiques et mathématiques[73]. Il y élaborait les concepts de *mécanique sociale* en mettant en évidence les lois qui déterminent l'homme du point de vue physique, intellectuel et moral. Intéressé par l'étude de la criminalité, il déterminait la notion de *penchant* au crime en insistant sur la *multi-variabilité* de ce phénomène social. Il rompait avec la *bi-variabilité* plus couramment admise par les premiers statisticiens. Une autre de ces études dont l'ambition avouée était de « garantir l'ordre public » et de juger de l'« état moral du pays » avait été publiée en 1837, celle du mathématicien Simon-Denis Poisson: *Recherches sur la probabilité des jugements en matière criminelle et en matière civile*[74].

En publiant leur *Seconde notice statistique* sur l'asile pour aliénés de Rouen les docteurs Debouteville et Parchappe voulaient contribuer à l'épanouissement d'une « anthropologie quantitative » associant la loi des séries statistiques à la « médecine des aliénés», juxtaposant, dans un même rapport, études de « dissections des cerveaux » et « sociologie » de la folie. Statisticiens plongés au cœur de la population asilaire, ils voulaient expliquer l'augmentation du nombre des fous dans l'agglomération rouennaise: 90,8% d'un échantillon de 895 fous internés, entre 1835 et 1843, avaient été hospitalisés pour des raisons « intellectuelles et morales ». Ils donnaient dans leur analyse une place de premier choix aux « causes morales » dans l'origine de l'aliénation. Leur ambition était de renforcer la psychiatrie qui en tant que toute récente « science d'observation » devait correspondre à la définition donnée par Adolphe Quételet : « toutes les sciences d'observation, à leur début, ont subi les mêmes phases ; c'étaient des arts, car elles se bornaient à grouper de manière plus ou moins heureuse des collections de faits appartenant à un même ordre de choses ; et c'est par le rapprochement et l'étude de ces faits qu'elles se sont élevées ensuite au rang où on les voit

[70] Sur l'émergence de « L'appareil d'observation » au XIX[e] siècle voir LECLERC (G.), *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, 1979, pp183-215.
[71] Sur les débats autour de la « méthode numérique », vers les années 1830-1860, voir DESROSIERES (A.), « Histoire sociale et statistique » dans *Histoire sociale-Histoire globale*, Actes du Colloque des 27-28 janvier, Paris, 1989, pp23-44 notamment « Addition, Action, Causalité : le cas de la médecine » ainsi que MURPHY (T.), « Medical Knowledge and Statistical Methods in Early Nineteenth Century France » dans *Medical History*, 1981, n°25, pp301-319.
[72] Sur Adolphe Quételet voir DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), *Histoire de la statistique*, Paris, 1990, pp120-123.
[73] PERROT (M.) dans *Op. Cit.*, Paris, 2001, pp263-268.
[74] BARBIN (E.) et MAREC (Y.), *Op. Cit.*, dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-2, pp39-58.

briller aujourd'hui[75] ». En 1846, Parchappe était décoré de la légion d'honneur, symbole des services rendus au projet de *Statistique nationale de la France* sous la Monarchie de Juillet. En juin 1848 il était admis membre de l'*Académie de Rouen* où il retrouvait le statisticien Moreau de Jonnès, membre correspondant « assidu[76] » de cette société savante depuis janvier 1817[77]!

1848: la promotion du docteur Parchappe au second poste d'*Inspecteur général des asiles pour aliénés.*

Le *Journal Officiel* du 6 septembre 1848 l'annonçait : « le docteur Parchappe, médecin en chef des aliénés de la Seine-Inférieure, professeur de physiologie à l'école secondaire de médecine de Rouen, vient d'être chargé, en qualité d'inspecteur général, de la surveillance et de l'organisation des établissements d'aliénés de la France, conjointement avec le docteur Ferrus, déjà investi de cette mission[78] ». Cette promotion s'inscrivait dans un vaste programme national de réorganisation de l'*Inspection générale des services administratifs, des établissements de bienfaisance, des prisons et des services concernant les aliénés*[79]. Ces mesures étaient mises en place sous le gouvernement du général Cavaignac et impulsées par le député de la Seine-Inférieure Jules Senard, républicain modéré, chef de l'opposition libérale rouennaise sous la Monarchie de Juillet, élu président de l'Assemblée Nationale Constituante le 5 juin 1848 puis nommé ministre de l'intérieur le 28 juin.

Senard avait rétabli l'ordre dans les faubourgs ouvriers de Rouen[80] notamment dans le quartier Saint-Sever où s'étaient dressées des barricades de plusieurs centaines d'insurgés lors des émeutes rouennaises des 27 et 28 avril 1848[81]. L'une des plus importantes s'était constituée juste à côté de l'asile Saint-Yon, rue Saint-Julien[82]. Pendant l'insurrection, l'asile était devenu un lieu sensible d'observation de la « colère » et des « évènements politiques ». Ceci fut bien attesté par les journalistes du *Journal de Rouen*, quotidien favorable au député Senard. Le premier mai 1848 on pouvait y lire: « un des blessés de la barricade Saint-Julien, qui avait été admis à Saint-Yon, a du être amené hier à l'ambulance de l'Hôtel-de-ville, parce qu'il s'était conduit de manière à inspirer des craintes sur ses projets et la possibilité de le garder[83] ». Les aliénistes de Saint-Yon étaient les premiers témoins de cette brutale dégradation du niveau de vie de la population ouvrière rouennaise depuis le milieu des années 1840[84]. Elle était perceptible à l'intérieur même de l'asile depuis 1843 : Ferrus l'avait bien

---

[75]Quinzième lettre à SAR le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha extrait de *La Statistique est-elle un art ou une science ?* cité dans DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.5.

[76]*Précis des travaux de l'Académie de Rouen* pour l'année 1837,1838, p.37.

[77]*Archives de l'Académie de Rouen*.

[78] *MONITEUR OFFICIEL*, n°250, Mercredi 6 septembre 1848, p.2311.

[79]*Idem*, n°331 et 351, Arrêtés du 25 novembre 1848 et du 16 décembre 1848 portant sur les prérogatives et la désignation des inspecteurs généraux. Pour replacer ces dispositions dans leur contexte voir « The social attitude of the Cavaignac governement » et « The reforms in public assistance » DE LUNA (F.A.), *The French Republic under Cavaignac 1848*, Princeton, 1969, pp253-267 et pp313-318.

[80]Présenté comme le « vainqueur » de Rouen après la répression des émeutes ouvrières rouennaises d'avril 1848 voir AGULHON (M.), *1848 ou l'apprentissage de la République- 1848-1852*, Paris, 1973, pp56-57.

[81]Voir MAREC (Y.), « Entre répression et conciliation sociale: les réactions aux émeutes rouennaises d'avril 1848 » dans *1848, Actes du colloque international du cent cinquantenaire, tenu à l'Assemblée nationale à Paris*, 23-25 février 1998, Paris, 2002, pp331-357.

[82] Voir PEYROU (F.), « Autour des émeutes rouennaises d'avril 1848 : réalités et représentations d'une insurrection ouvrière » dans *Annales de Normandie*, décembre 1998, n°5, « Distribution géographique des barricades », p.550.

[83]*Journal de Rouen*, Lundi 1er mai 1848.

[84]Sur cette crise voir BLONDEL (E.), *La crise du milieu du XIXe siècle en Seine-Inférieure (1845-1849). Principaux aspects, économiques et politiques*, thèse de 3e cycle, Rouen, 1977-1978, 410p.

décrite à la suite d'une inspection effectuée au mois de juillet de cette année[85]. De plus, les administrateurs redoutaient les problèmes liés à l'encombrement qui s'était aggravé en novembre 1845 et qui devenaient quasiment ingérables au cours des années 1846, 1847 et 1848: depuis le 20 mars 1845 le préfet avait ainsi ordonné le retrait des aliénés placés par les autorités de l'Eure. Mais cela n'avait pas jugulé l'entassement des internés « de tous côtés dans les dortoirs » entremêlant, dans une grande promiscuité et au mépris des règles de l'établissement, aliénés hommes et femmes. Enfin, le personnel manquait pour surveiller les locaux comme à l'infirmerie où de nombreux aliénés tentaient de se suicider la nuit[86]. Pour les gestionnaires il était devenu presque impossible de faire des rapports statistiques consistants. Au cours de ces années les difficultés d'enregistrement et d'administration étaient inquiétants d'où l'extrême faiblesse des données chiffrées pour cette période. En septembre 1848, le second poste d'*Inspecteur général des asiles pour aliénés* avait donc bien été spécialement créé pour le docteur Parchappe. Le gouvernement Cavaignac comptait tirer profit de ses enseignements, « avancement qu'il reçoit comme récompense de ses travaux sur les maladies mentales et sur les traitements des aliénés[87] », mais aussi de son « expérience rouennaise », sur le terrain, en faveur du rétablissement de l'ordre à l'égal du futur ministre de l'intérieur Senard. De ce point de vue, le journal l'*Indépendant de Toulouse* présentait comme suit le nouvel inspecteur: « Monsieur Parchappe est ce médecin de Rouen que la camaraderie de l'ex-ministre, monsieur Senard, a adjoint à monsieur Ferrus, jusqu'alors seul inspecteur des établissements[88] ».

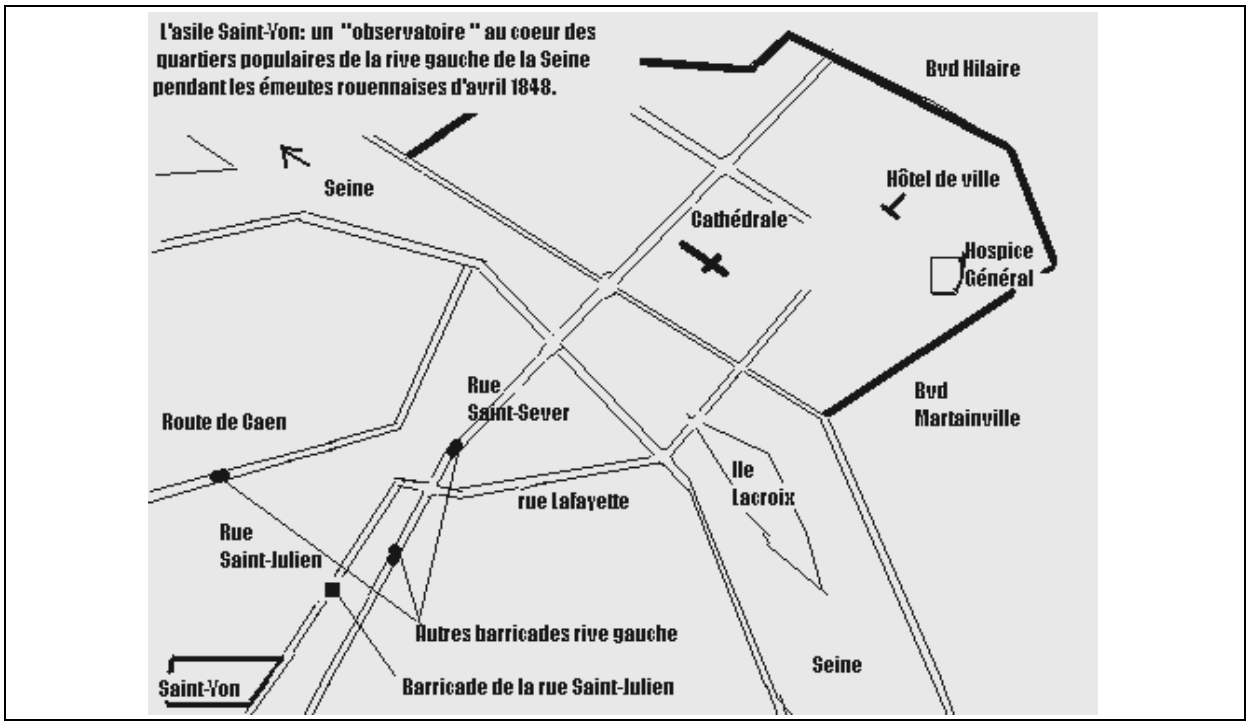

Le docteur Parchappe conservera ce savoir-faire jusque sous le Second Empire où il sera chargé de réaliser une imposante « Statistique des établissements pénitentiaires français »[89]. Elle sera initiée par Persigny (1808-1872), un des principaux conjurés du 2

[85]*Registre B du Conseil de surveillance de l'asile*, 13 juillet 1843.
[86] Rien d'étonnant à ce que le docteur Parchappe s'intéressa tout spécialement à ce phénomène social lié, selon lui, aux « progrès de la civilisation », voir son article « De l'extinction du suicide » paru dans la *Revue de Rouen*, 1er semestre, 1844, pp.5-12.
[87]*Registre B du Conseil de surveillance de l'asile*, 7 septembre 1848.
[88]*Archives de l'Académie de Rouen*. Carton B2. Dossier « Parchappe ».
[89]Sur « Les débuts de l'inspection : de la nomination de Ferrus », premier inspecteur général des asiles pour

décembre, le successeur de Morny (1811-1865) au ministère de l'intérieur en 1852. Commencée à partir du 9 mars de la même année, les rapports de Parchappe dresseront les plans des vingt et une maisons centrales, de force et de correction, du nouvel Empire français[90]. Parchappe gardera jusqu'à ses derniers jours un grand intérêt pour l'« étude des mathématiques », science proche de la statistique[91]. L'itinéraire scientifique rouennais du médecin l'aura, sûrement, fait connaître dans les milieux scientifiques parisiens[92]. Il contribuera à sa réputation ultérieure de « Napoléon des asiles ». C'est l'ancien « Médecin de Rouen » qui sera choisi pour planifier la seconde grande vague de construction des asiles pour aliénés français après 1848[93] et inaugurer la statue du « maître » Esquirol en 1862[94].

De la « Statistique des aliénés » à la construction d'un second asile en Seine-Inférieure sur le « modèle de la ferme agricole anglaise » ou comment expédier la « folie » des villes à la campagne.

Le 29 septembre 1848, le docteur Mérielle (1810-1856) était nommé par le ministère de l'intérieur pour remplacer Parchappe. Un second médecin en chef avait même été désigné pour l'épauler, affecté spécialement aux aliénés hommes, le docteur De Smyttère[95]. Ancien médecin en chef de l'asile public pour femmes aliénées de Lille, De Smyttère était l'auteur d'un ouvrage qu'il avait dédicacé en « hommage de profond respect à la Société libre d'émulation de Rouen »: *Notice statistique, historique et médicale sur l'asile public d'aliénées de Lille*[96]. Il y prenait appui sur les premières statistiques d'Esquirol: « comme la mémoire est quelquefois infidèle et comme la statistique enregistre et n'oublie pas, il importe, au médecin surtout, de se servir de ce moyen ». En 1849, il rédigera les différents rapports sur la construction d'un deuxième asile à Rouen très attaché aux «conditions hygiéniques des terrains[97] », suite à la seconde épidémie de choléra qui frappait l'établissement la même année. Les rapports s'appuyaient sur le modèle asilaire et thérapeutique anglais et hollandais axé sur un retour à la campagne, idée qui avait été reprise en France par le docteur Parchappe. Parchappe avait séjourné aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne en 1847[98]. En janvier 1852, le ministère de l'intérieur et le conseil général de la Seine-Inférieure, pressés par les médecins de Saint-Yon, avaient décidé l'ouverture d'un second asile pour aliénés, aux Quatre Mares, en dehors des premiers faubourgs urbains. Il sera réservé à une population d' « aliénés hommes » vouée exclusivement à des travaux agricoles et de « plein air[99] » !

---

aliénés en 1835 à Parchappe qui obtient la création d'un second poste en 1848 voir LEGRAND (L.), *Maximien Parchappe de Vinay (1800-1866), Inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons*, Thèse de l'Ecole nationale des chartes, 1995, vol.1, pp107-130 et QUETEL (Cl.), *Op.Cit.*, Paris, 1998, vol.1, p.9. et vol.2, p.11.

[90] « La statistique médicale » dans LEGRAND (L.), *Op. Cit.*, 1995, vol.1, pp.285-293.

[91] Figuier (L.), *Op. Cit.*, 1866, p.479.

[92] Parchappe (J.-B.), « Aliénation (Statistique) », « Aliénés (Assistance) » et « Aliénés (Asiles) » dans *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, Paris, 1859, t.3, pp33-46, pp63-80 et pp80-109.

[93] Parchappe (J.-B.), *Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés*, Paris, 1853, 320p. et 4 planches.

[94] Parchappe (J.-B.), *Discours prononcé le 22 novembre 1862 pour l'inauguration de la statue d'Esquirol*, Paris, 6p.

[95] *Registre B du Conseil de surveillance de l'asile*, 17 octobre 1848, 1er mars et 29 mars 1849.

[96] *Bibliothèque de la Société Libre d'Emulation de Rouen*. Carton B.S.E. 634 : De Smyttère (P.-J.-E.), *Notice statistique, historique et médical sur l'asile public d'aliénées de Lille (Nord)*, Lille, 1847, 57p. et 40p. de tableaux et plans.

[97] Sur la diffusion des idées hygiénistes concomitante à l'expension des villes voir MURARD (L) et ZYLBERMAN (P.) (S. Dir.), « L'haleine des faubourgs. Ville, habitat et santé au XIXe siècle » dans *Recherches*, décembre 1977, n°29, 464p.

[98] Villers (M. de), *Rapport sur l'asile des aliénés au Conseil Général*, Rouen, 1848, pp5-7.

[99] Pour replacer ces débats dans une continuité de préoccupations voir MAREC (Y.), « Moralisation des milieux

Au milieu du siècle, les «Statistiques morales» de l'asile Saint-Yon exposaient la « détérioration morale et sociale » liée à la « civilisation ».

L'année 1843, charnière, avait vu entrer 237 nouveaux internés à l'asile, soit une poussée des hospitalisations avec un chiffre supérieur à toutes les années depuis 1827 et même à l'année suivante, 1844! Treize ans plus tard, en 1856, le nouveau médecin en chef de l'hospice, le docteur Morel[100], en inaugurant sa théorie des « dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine » reprenait indirectement la question qui avait accompagné le projet de construction d'un second asile pour aliénés en Seine-Inférieure: *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie*[101]? Comment fallait-il comprendre le terme de « civilisation[102] » ? « Croissance démographique », « industrialisation », « urbanisation » ou plus exactement « vie en société » ? Devait-on le rattacher au foisonnement des afflictions physiologiques et morales ? L'« information statistique » était devenue indispensable pour quantifier et expliquer le nombre grandissant des aliénés au sein des deux asiles rouennais [103]. L'argumentation sur sa méthodologie n'était pas sans arrière pensée. Elle était stimulée par la recherche du bon diagnostic des « faits de folie ». Or, déjà en 1829, un membre de l'*Académie de Rouen* avait lu au docteur Vingtrinier « un long passage où [...] monsieur Esquirol se plaint de l'immoralité de notre époque, en la présentant comme la cause la plus fréquente des aliénations mentales »[104]. Depuis, la question des « causes morales » de la folie étaient au centre des échanges entre aliénistes haut-normands. En 1845, les docteurs Parchappe et Debouteville avaient réactualisé ces discussions en faisant l'éloge d'une « Statistique morale » mise au service du mouvement psychiatrique. De ce point de vue, ils avaient bien utilisé la statistique pour faire une « synthèse de la médecine et de la moralité parce que la médecine mentale est une médecine morale, une entreprise pour sauvegarder l'hygiène publique et réinstaurer la santé sociale[105] ».

Pour les médecins de Saint-Yon, la richesse quantitative et qualitative des *Notices Statistiques* visait à renforcer résolument le rôle social des psychiatres auprès de la population, des élites scientifiques, des administrations et des hommes politiques. En un peu moins d'un quart de siècle, de 1825 à 1848, ils avaient spécifié et affermi leurs missions. L'existence d'une population ruinée et minée moralement, trop souvent abandonnée aux malheurs physiques, concourait dangereusement aux misères de la ville, et à ses mutations, d'où l'ouverture de l'asile Saint-Yon en 1825. Plantés dans leur officine, Debouteville et Parchappe avaient engrangé les résultats statistiques, tout spécialement de 1835 à 1845,

---

populaires et maîtrise de l'espace rouennais sous la Monarchie de Juillet » dans *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question en France XVIII^e^-XX^e^ siècles*, Paris, 1996, pp244-255.

[100] Voir RENNEVILLE (M.), *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, 2003, pp145-158.

[101] Morel (B.-A.), *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie, Discours de réception à l'Académie de Rouen*, Rouen, 1857, 47p.

[102] Sur cette question voir HUFFSCHMITT (L.), « Folie et civilisation au XIX^e^ siècle » dans *L'Information psychiatrique*, décembre 1993, vol.69, n°10, pp941-948.

[103] Voir aux Archives départementales de la Seine-inférieure dans la *Bibliothèque de la Société libre d'émulation*: *STATISTIQUE DE LA FRANCE* inclusivement « Etablissements d'aliénés 1842-1853 », Assistance Publique, Strasbourg. Cote: B.S.E. 508.

[104] Le Prévost (A.), « Réflexions sur l'aliénation mentale » dans *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1829, p.24.

[105] Sur cette fonction pédagogique attribuée aux aliénistes tout au long du XIX^e^ siècle voir CASTEL (R.), « Le traitement moral. Thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e^ siècle » dans *Topique*, n°2, février 1970, pp109-129.

transformant l'asile en « machinerie », en « réservoir à chiffres » et à observations. Les *Notices* étaient révélatrices, comme des « baromètres », en profondeur, de la vie sociale au sein de la capitale haut-normande. Les désordres urbains s'y exprimaient, de façon chaotique, par la hausse conjoncturelle des admissions à l'asile, avant la loi de 1838, en 1836-1837, puis après, en 1843, mais aussi par l'évolution à la hausse plus structurelle, sur le long terme, de 1827 à 1845, et manifeste à la fin du règne de Louis-Philippe. C'était l'accroissement inéluctable, selon les médecins, des intégrations, des réintégrations, une progression complexe et continue des internements, consolidée par l'application stricte, et âprement controversée, de la première grande législation française sur les aliénés: la loi du 30 juin 1838.

Pour la population de la Seine-Inférieure, l'asile Saint-Yon était une réponse aux détresses morales et physiques. Si le « profil type » de l'aliéné des années 1830-1840 semblait bien être un « homme », d'« une trentaine d'années », « alcoolique » et au « chômage », il pouvait masquer la diversité des angoisses du temps (les disettes, les contrariétés, les revers de fortune, les problèmes affectifs et sentimentaux, les traumatismes psychiques) qui pouvaient frapper sans exclusives mais de manière très dissemblables tous les âges, les sexes et les catégories sociales. Les aliénistes tentaient d'y traiter le désarroi des classes populaires urbaines traditionnelles (les sans emploi, les domestiques et les ouvriers journaliers surtout) et nouvelles (les exilés des campagnes) mais aussi, de façon non négligeable, des conditions bourgeoises et moyennes (les marchands, les rentiers et les employés) ou diverses et temporaires (les militaires et les marins). Si la première *Notice Statistique* de 1835 avait été reconnue comme un premier document scientifique et statistique de qualité, un « thermomètre » traitant de l'espace hospitalier réservé aux aliénés en Seine-Inférieure, la *Seconde Notice* de 1845, plus circonstanciée, constituait un excellent témoignage de la misère physique et morale au cours des années 1840. Ce dernier document illustrait pleinement le malaise économique, social et culturel qui traversait Rouen sous la Monarchie de Juillet.

Pour les Sociétés savantes normandes, les élites scientifiques et les administrations, locales et nationales, les docteurs Debouteville et Parchappe avaient bien souligné l'abondance des facteurs sociologiques des « faits de folie ». Les statistiques présentaient la variété de « styles de vie » des nouveaux internés et la multiplicité des souffrances individuelles endurées (l'amour, les chagrins, la jalousie, les décès, l'alcoolisme, les postures face au mariage et à l' « histoire » familiale, puis aux « secrets » de l'hérédité). Les médecins constataient l'importance des saisons (hiver, été, automne) sur les entrées et les guérisons: elles généraient des réactions, extrêmement spécifiques, des populations de la ville paradoxalement très réceptives aux climats. En outre, même si les aliénistes n'utilisaient pas le terme, ils pointaient du doigt la question des « valeurs » véhiculées par la société (la Patrie, la Religion, l'attention portée aux « excès sensuels » comme à l'onanisme et au libertinage, la place et la condition des métiers, le rapport au travail). Les aliénistes avaient ainsi terrassé les arguments purement physiologiques des causes de l'aliénation. Ils s'étaient ouvertement situés contre Moreau de Jonnès, l'administrateur de l'Etat, trop éloigné des apprentissages concrets et irremplaçables du champ hospitalier. Cependant, on remarquera les défauts de raisonnement sur les fléaux qui s'étendaient à l'intérieur même de l'asile: le fort taux de mortalité, par exemple, dû au mauvais contrôle des « facteurs à risque », encore mal perçus, l'extension du choléra en 1832 ou la propagation des suicides en 1843. D'ailleurs, l'objectif des médecins, et leur intérêt, était d'insister davantage sur les succès de leur établissement. Enfin, malgré les résidus de la phrénologie (la « loi pathologique de décroissement graduel du cerveau »), les médecins démontraient la priorité des « causes morales » dans l'origine des aliénations et toute l'ambivalence de la terminologie psychiatrique, des « catégories » souvent contestées par les variations incessantes d'interprétation des formes de folie et la différenciation indispensable, mais difficile à appréhender, entre « causes » uniquement « physiques » et « causes morales ». De plus, la taxinomie était rapidement contredite par

l'élargissement des « critères » examinés. C'est pourquoi, attentifs aux constats, ils suggéraient, avec pragmatisme, sans s'attarder sur tous les enjeux culturels et sociaux, la mise en œuvre d'une « thérapeutique des mœurs» passant par un retour au travail ou à la campagne.

La méthode des « praticiens de l'aliénation », fondée sur une description, précise et détaillée, de la « maison pour aliénés » et de ses finalités, séduisait aussi bien les réseaux intellectuels et savants de l'*Association Normande* dont son fondateur Arcisse de Caumont, qu'économiques, tels ceux de l'entrepreneur et homme politique Henri Barbet. Elle servait à la confrontation des idées et cherchait des soutiens multiples. Les « médecins de Saint-Yon » diffusaient largement leurs rapports en brillants philanthropes de l'asile départemental, en incontournables hygiénistes et en producteurs de statistiques attendues car vigilantes aux bouleversements sociaux.

Pour les républicains modérés, la nomination du docteur Parchappe en septembre 1848 au poste de second *Inspecteur Général des asiles pour aliénés français*, au cours des premiers mois troublés de la Seconde République, était un élément indispensable du dispositif globale de compression des « faits de folie ». Si la décision politique de Cavaignac et Jules Senard prouvait toute l'attention qu'ils portaient à l'organisation institutionnelle et nationale de la médecine mentale, la consécration parisienne de Parchappe sonnait avant tout comme une reconnaissance pour l'expérience accumulée des cercles aliénistes rouennais.

Références bibliographiques :

1-Sources utilisées:

ANNUAIRE DES DEPARTEMENTS DE L'ANCIENNE NORMANDIE, Caen, *Association Normande*, Années 1835, 1836, 1837, 1839, 1842, 1843 et 1846. Bibliothèque Municipale de Rouen (B.M.R.).

ANNUAIRE STATISTIQUE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-INFERIEURE. Années: An XII, An XIII, An XIV-1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, (lacunes 1813-1822), 1823 (2 volumes avec tables). Archives Départementales de la Seine-Maritime (A.D.S.M.).

ARCHIVES DE L'ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN. Carton B2 (2 caisses) et B3. Membres de l'Académie. (B.M.R.).(consultation avec autorisation).

ARCHIVES NATIONALES Série F15, Aliénés : affaires des départements (an XI-1831). Carton 2606-2607, Dossier Seine-Inférieure.

« Asile des aliénés de Rouen. Rapport de 1842 par Monsieur Parchappe» dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1844, tome III, pp133-135. Centre hospitalier psychiatrique du Rouvray. (C.H.R.).

AVENEL (Pierre.-Auguste.), *Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale*, Rouen , Périaux, 1838, 44p. (B.M.R.).

AVENEL (P.-A.), « Notes statistiques de police médicale et de médecine légale » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles lettres de Rouen,* 1838, année 1839, pp.49-92. (B.M.R.).

BAILLARGER (Jules), « De la statistique appliquée à l'étude des maladies mentales. Publication d'un annuaire historique et statistique de l'aliénation mentale comme complément des Annales médico-psychologiques » dans *Annales Médico-Psychologiques*, tome 7, 1846, pp163-168. (C.H.R.)

BALLIN (Armand.-Gabriel.), *Note sur l'asile des aliénés de Rouen*, Rouen, N. Périaux, 25 avril 1828, 13p. (B.M.R.).

BALLIN (A.-G.), « Statistique des crimes commis en Angleterre par monsieur Moreau de Jonnès » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen*, année 1844. (A.D.S.M.).

BALLIN (A.-G.), « Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1848, ppLVI-LVII. (A.D.S.M.).

BIBLIOTHEQUE DE LA SOCIETE D'EMULATION DE ROUEN. Carton B.S.E. 634 : Ensemble de plaquettes de médecine. Notamment DE SMYTTERE (Philippe.-Joseph.-Emmanuel De Cassel), *Notice statistique, historique et médicale sur l'asile public d'aliénées de Lille (Nord)*, Lille, Imp. De Vanackère, 1847, 57p. et 40 p. de tableaux et plans. (Consultation avec autorisation).

BOURDIN (Claude-Etienne), « Recherches statistiques sur l'aliénation mentale faites à l'Hospice de Bicêtre par messieurs Aubanel et Thore » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1844, tome III, pp141-147. (C.H.R.).

BOURDIN (Cl.-E.), *Le domaine de la statistique*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1881, 12p. (Archives de l'Académie de Rouen, carton G16).

BOUTEILLER (Jules), "Notice nécrologique. Parchappe" dans *L'Union Médicale de la Seine Inférieure. Journal des médecins de la Seine-Inférieure*, 5e année, n°18, 15 avril 1866, pp164-175. (B.M.R.).

BRIERRE DE BOISMONT (Alexandre), « Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés » dans *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*, mémoire lu à la Société

des Sciences Médicales et naturelles de Bruxelles en 1834, 1836, pp39-120. (Bibliothèque et archives de l'Assistance Publique de Paris. Cote : 5.PER.16).
CHAMBERT (docteur), « Bibliographie. *Traité théorique et pratique de la folie* par Monsieur Parchappe » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1843, tome II, pp140-144. (C.H.R.).
DEBOUTEVILLE (Lucien), *Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés établi à Rouen pendant les dix premières années de son existence- 11 juillet 1825 à fin décembre 1834- présenté à Monsieur le Baron Dupont-Delporte et MM. les membres du conseil général du département*, Rouen, Périaux, 1835, 35p. et 20 tableaux. (B.M.R.).
DEBOUTEVILLE (L.), « Projet d'une statistique générale du département de la Seine-Inférieure » dans *Revue de Rouen*, t.5, 1er semestre, 1835, pp.308-313. (B.M.R.).
DEBOUTEVILLE (L.) et PARCHAPPE (J.-B.) , *Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure (maison de Saint-Yon de Rouen), pour la période comprise entre le 11 juillet 1825 et le 31 décembre 1843*, Rouen, A. Péron, 1845, 131p. avec un plan de l'asile et 8 tableaux. (B.M.R.).
DE LERUE (Jules –Adrien), « Asile des aliénés » (avec 6 tableaux) dans *De la bienfaisance publique et privée dans le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, A. Péron, 1851, pp121-140. (B.M.R.).
DESPORTES (Benjamin), « Tableaux statistiques des aliénés » et « Exposé des résultats contenus dans les tableaux statistiques » dans *Compte rendu au Conseil général des hospices et hôpitaux civils de Paris sur le service des aliénés de 1825 à 1833*, Paris, Mme Huzard, 1833, pp7-77 et pp1-38. Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.).
DEZEIMERIS (Jean-Eugène), « Aliénés (hygiène publique) » dans *Dictionnaire de médecine ou répertoire général des Sciences médicales considérées sous les rapports théorique et pratique*, 2d éd., Paris, t.2, Faculté de médecine, 1833, pp164-182. Bibliothèque Universitaire de Rouen-section médecine (B.U.R.M.).
DOCUMENTS IMPRIMES. ASILE D'ALIENES DE ROUEN. Rapports, observations et statistiques. (B.M.R.).
ESQUIROL (Jean-Etienne), « Maisons d'aliénés » dans *Dictionnaire des Sciences médicales*, Paris, Ed. Panckoucke, 1818, t.30, pp47-95. (B.U.R.M.).
ESQUIROL (J.-E.), « Remarques sur la statistique des aliénés » dans *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, vol.IV, 1830, pp332-359. (C.H.R.).
ESQUIROL (J.-E.), « Mémoire historique et statistique sur la Maison royale de Charenton » dans *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, Baillière, 1838, tome 1, pp539-706. (B.M.R.).
ESQUIROL (J.-E.), « Des Maisons d'aliénés. Rouen » dans *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, Baillière, 1838, tome 2, pp450-454. (B.M.R .).
FERRUS (Guillaume), *Des aliénés, Sur l'état des maisons qui leur sont destinés, Sur le régime hygiénique et moral, Sur quelques questions de médecine légale*, Paris, Mme Huzard, 1834, 2 Vol., 319p. et tableaux synoptiques. (B.N.F.).
FIGUIER (Louis), « Nécrologie de Parchappe » dans l'*Année Scientifique et Industrielle*, 1866, 11e année, pp478-479. (B.M.R.).
FOVILLE (Achille père) et PARCHAPPE (J.-B.), *De la nature du siège et du traitement du choléra-Morbus*, Rouen, 1832, E. Périaux, 64p. et 3 figures dans *Opuscules scientifiques du docteur Parchappe*. Notamment le chapitre « Résultats statistiques », pp8-11. (B.M.R.).
GERANDO (Baron Joseph.-Marie de), « Des maisons d'aliénés » dans *De la bienfaisance publique*, Paris, J. Renouard, 1839, vol.4, pp394-457. (B.M.R.).
GIRARD (Henri), « Bibliographie. *Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure* de Debouteville et Parchappe » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1846, tome VIII, pp133-146. (C.H.R.).

GIRARDIN (Jean-Pierre-Hector), *Notice biographique sur monsieur le docteur Lucien Debouteville de Rouen*, Rouen, Imp. Cagniard, Extrait du Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 1882, 20p. (B.M.R.).
« Hospice des aliénés » dans *Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure*, année 1823, vol.1, pp309-314. (A.D.S.M.).
JOURNAL DE ROUEN (Le), avril à septembre 1848 (B.M.R.).
LE PREVOST (Auguste), « Réflexions sur l'aliénation mentale » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen*, année 1829, p.24. (A.D.S.M.).
MONITEUR UNIVERSEL (Le), Journal Officiel de la République Française, année1848, n°250, 331 et 351 (B.M.R.).
MOREAU DE JONNES (Alexandre), *Réponse à une réfutation de la statistique des aliénés, Institut de France*, Académie royale des Sciences, séance du 16 octobre 1843, Imp. de Bachelier, 7p. (B.N.F.).
MOREL (Bénédict.-Augustin.), *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie*, Discours de réception à l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Rouen, Imp. A. Péron, 1857, 47p. (C.H.R.).
MOREL (B.-A.), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, Paris, Londres, New-York, Imp. Baillière, 1857, 700p. (B.U.R.M.).
PARCHAPPE de Vinay (Jean-Baptiste-Maximien), *Quelques considérations sur la nature et l'influence des passions*, Paris, 5 janvier 1827, thèse de médecine, n°4, 32p. (B.N.F.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Cours d'histoire de la médecine. Discours d'introduction* (professé à l'Ecole de médecine de Rouen), Rouen, N.Périaux, 1833, 51p. (B.M.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), "Bibliographie. Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés par monsieur Debouteville directeur de l'établissement" dans *Revue de Rouen*, 1835, tome 6, pp220-227. (B.M.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Premier mémoire: Du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme*, Paris, Just Rouvier et E. Le Bouvier, 1836, 111p., 12 tableaux et statistiques. (B.U.R.M.).
PARCHAPPE (J.-B.), "Cranioscopie. Le développement de l'intelligence, chez l'homme, est-il en raison du volume de la tête?" dans *Revue de Rouen*, janvier-juin 1836, 4e année, pp193-198. (B.M.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Recherche sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Second mémoire: Des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale*, Paris, Just Rouvier et E. Le Bouvier, 1838, 120p. (B.U.R.M.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale*, Rouen, Imp. D. Brière, 1839, 67p. avec tableaux. (C.H.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Traité théorique et pratique de la folie, observations particulières et documens nécroscopiques recueillis à l'asile des aliénés de Saint-Yon, à Rouen, de 1835 à 1841*, Rouen, Imp. N. Périaux, 1841, 391p. (B.U.R.M.).
PARCHAPPE (J.-B.), « De la prédominance des causes morales dans la génération de la folie » dans *Annales-Médico-Psychologiques*, tome II, novembre 1843, pp358-371. (C.H.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), « De l'extinction du suicide » dans *Revue de Rouen*, 1844, 1er semestre, pp5-12. (B.M.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), « De l'organisation du travail dans les principaux asiles de la Grande-Bretagne et dans l'asile de la Seine-inférieure » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1848, tome 11, pp357-400. (C.H.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), « Dégradation de l'intelligence dans la folie simple » dans *Précis*

analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1848, ppXLV-XLVI. (A.D.S.M.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés*, Paris, Masson, 1853, 320p. et 4 planches. (C.H.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Exposé des principaux résultats des travaux, par lui-même*, Présenté par l'auteur à l'Académie impériale de médecine, Paris, 1855, 27p. (B.M.R.).
PARCHAPPE (J.-B.), « Aliénation (Statistique) », « Aliénés (Assistance) » et « Aliénés (Asiles) » dans *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales* (Dir. Dechambre), Paris, Masson, 1859, t.3, pp33-46, pp63-80 et pp80-109. (B.U.R.M.).
PARCHAPPE (J.-B.), *Discours prononcé le 22 novembre 1862 pour l'inauguration de la statue d'Esquirol*, Typ. F. Malteste et C^{ie}, Paris, 6p.
PROCES VERBAUX DE LA SOCIETE D'EMULATION de ROUEN notamment la séance du 15 mai 1845. (A.D.S.M. ; consultation avec autorisation).
REGISTRE A DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ASILE SAINT-YON, 25 AOUT 1822 AU 12 JANVIER 1837. (C.H.R.; consultation avec autorisation)
REGISTRE B DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ASILE SAINT-*YON, 12 JANVIER 1837 AU 7 JUILLET 1853.* (Idem)
ROGER (Jules), *Les médecins normands du XII^{e} au XIX^{e} siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, 1890. (B.M.R.).
ROUSSELIN (Jean-Louis), « Parchappe » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1866, n°1, pp515-517.
STATISTIQUE DE LA FRANCE inclusivement « Etablissements d'aliénés 1842-1853 », Assistance Publique, Strasbourg. (Bibliothèque de la Société Libre d'émulation –A.D.S.M.).
TRENEL (Marc), « Parchappe » dans *La Revue Médicale de la Normandie*, 1901, pp488-491, avec une planche hors-texte. (B.M.R.).
VAPEREAU (G.), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Hachette, Paris, 1858. (B.M.R.).
VILLERS (M. de), *Rapport sur l'asile des aliénés au Conseil Général*, Rouen, Imp. A. Péron, 1848, 10p. (B.M.R.).
VINGTRINIER (Arthus.-Barthélémy.), *Notice sur les prisons de Rouen*, Mémoire de la Société libre d'émulation, Rouen, 1826, 72p. (B.M.R.).
VINGTRINIER (A.-B.), *Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie*, Extrait du Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1844, 30p. (A.D.S.M.).
VINGTRINIER (A.-B.), « Statistique par monsieur Moreau de Jonnès. Rapport sur cet ouvrage, en ce qui concerne les aliénés par monsieur le docteur Vingtrinier » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen*, année 1844, p.27. (A.D.S.M.).

2-Orientation bibliographique:

AGULHON (Maurice), *1848 ou l'apprentissage de la République- 1848-1852*, Nouvelle Histoire de de la France contemporaine, Points Seuil, Paris, 1973, 254p.
BARBIN (Evelyne) et MAREC (Yannick), « Un laboratoire de statistiques sociales: Rouen dans la première moitié du XIX^{e} siècle » dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-I, pp33-55 .
BARBIN (E.) et MAREC (Y.), « Les recherches sur la probabilité des jugements de Simon-Denis Poisson » dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-2, pp39-58.
BERCE (F.), « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes » dans *Les lieux de mémoire* (S. Dir. P. Nora), T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine » , Paris, Gallimard, 1986, pp.532-567.
BLONDEL (Eliane), *La crise du milieu du XIX^{e} siècle en Seine-Inférieure (1845-1849).*

Principaux aspects économiques, sociaux et politiques, thèse de 3e cycle, Rouen, 1977-1978, 410p.
BOURDELAIS (Patrice) et RAULOT (Jean-Yves), *Une peur bleue : histoire du choléra en France 1832-1854*, Paris, Payot, 1987, 317p
BOURDELAIS (P.) (S.Dir.), *Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Belin, 2001, 543p.
CASTEL (Robert), *L'ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, Les Editions de Minuit, 1976, 334p.
CASTEL (R.), « Le traitement moral. Thérapeutique et contrôle social au XIXe siècle » dans *Topique*, n°2, Février 1970, pp109-129.
CASTEL (R.), « Avant-propos » dans *L'internement psychiatrique. Médecins, Familles, Hôpitaux et la loi de 1838*, Mars 1979, Ministère de la justice, I.D.R.A.S.S., Paris, ppV-VI.
CHALINE (Jean-Pierre), « Louis-René Villermé : l'homme et l'œuvre » dans Villermé (L .R.), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, 1840, Paris, Rééd. 1989, E.D.I., pp7-29.
CHEVALIER (Louis), *Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Pluriel, Rééd. 1978, 729p.
COFFIN (Jean-Christophe), « La médecine mentale et la Révolution de 1848 : la création de la Société médico-psychologique » dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°16, 1998, pp83-94.
DE LUNA (Frederick A.), *The French Republic under Cavaignac 1848*, Princeton University Press, 1969, 451p.
DESROSIERES (Alain), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, 437p.
DESROSIERES (A.), « Eléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles » dans *Pour une Histoire de la statistique* (S. Dir. F. Bédarida), Paris, INSEE, Economica, Paris, Imp. Jouve, 1977 (Rééd. 1987), tome 1, « Contributions », pp155-194.
DESROSIERES (A.) et THEVENOT (Laurent), *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, Rééd. 2000, 122p.
DODIER (Nicolas), « Les sciences sociales face à la raison statistique » dans *Annales HSS*, n°2, mars-avril 1996, pp409-428.
DROESBEKE (Jean-Jacques) et TASSI (Philippe), *Histoire de la statistique*, P.U.F., Que-sais-je ?, n°2527, 1990, 128p.
EDELMAN (Nicole), « L'espace hospitalier des aliénistes et des neurologues : un laboratoire pour penser les foules citadines (années 1850- années 1890) ? » dans *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, 1998, n°17, pp43-56.
FORTIER (Bruno) et FOUCAULT (Michel), *Les machines à guérir (aux origines de l'hôpital moderne)*, Institut de l'environnement, Paris, 1976, 241p.
FOUCAULT (Michel), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, Rééd.1973, 585p.
FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique*, Cours au Collège de France (1973-1974), Paris, Coll. Hautes-Etudes, Ed. Le Seuil, (S. Dir. François Ewald et Alessandro Fontana), 2003.
GAUCHET (Marcel) et SWAIN (Gladys), *La pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, Paris, Gallimard, 1994, 283p.
GILLE (Bertrand), *Les sources statistiques de l'histoire de France. Des enquêtes du XVIIe siècle à 1870*, Centre de Recherches d'histoire et de philologie, Hautes Etudes Médiévales et Modernes, Paris, Lib. Minard, 1964, 288p.
GOLDSTEIN (Jan), *Consoler et classifier. L'essor de la psychiatrie française au XIXe siècle*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1997, 502p.
HUFFSCHMITT (L.), « Folie et civilisation au XIXe siècle » dans *L'Information psychiatrique*, décembre 1993, vol.69, n°10, pp941-948.

HISTOIRE SOCIALE-HISTOIRE GLOBALE, Actes du Colloque des 27-28 janvier 1989 (S. Dir. Ch. Charle), Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.
JOUBERT (Jean), *Jules Senard. De la défense de Flaubert à la défense de la République, 1800-1885*, Les Presses du Palais Royal, Paris, 1984, 149p.
LEBRAS (Hervé), « La Statistique générale de la France » dans *Les Lieux de mémoire* (S. Dir. P. Nora), T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine » , Paris, Gallimard, 1986, pp.317-353.
LECLERC (Gérard), *L'observation de l'homme: une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Le Seuil, 1979, 362p.
LECUYER (B.), « Médecins et observateurs sociaux : les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1820-1850) » dans *Pour une histoire de la statistique*, tome 1, Economica, INSEE, 1977, (rééd. 1987), Paris, pp445-476.
LECUYER (B.), « Statistiques administratives et statistique morale au XIX^{e} siècle » dans *Actes de la journée d'étude « Sociologie et statistique »*, INSEE, Société française de sociologie, Paris, 1982, pp155-165.
LEGRAND (Lucille), *Maximien Parchappe de Vinay (1800-1866), Inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Ecole nationale des chartes, 1995, 4 volumes, 317p, 104p., 58p. et 150p. (Archives Nationales. Consultation exceptionnelle avec autorisation).
LENIAUD (Jean-Michel), « La cité Utopie ou l'asile de la première moitié du XIX^{e} siècle » dans *Institut de l'Histoire de la médecine*, Lyon 1, cycles de conférences, 1982-1983, pp129-144.
LEONARD (J.), « Les études médicales en France entre 1815 et 1848 » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1966, n°1, pp87-94.
MARTEL (J.), *Parchappe, signification de son oeuvre, sa place dans l'évolution de l'assistance psychiatrique,* Thèse de médecine, Paris, 1965, n°108, 87p. (Bibliothèque nationale de France).
MAREC (Yannick), *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927). Expériences locales et liaisons nationales*, Paris, La Documentation Française, 2002, 2 tomes, 1362p.
MAREC (Y.), « Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIX^{e} siècle » dans *Marginalité, déviance, pauvreté en France XIV^{e}-XIX^{e} siècles*, Cahier des Annales de Normandie, n°13, Caen, 1981, pp143-170.
MAREC (Y.), *Pauvres et philanthropes à Rouen au XIX^{e} siècle*, C.R.D.P., Recueils pédagogiques d'histoire régionale, Rouen, 1981, 137p.
MAREC (Y.), « Etat-providence et modernité statistique » dans *Histoire et Mesure*, 1988, III-I, pp99-100.
MAREC (Y.), « Un grand notable libéral et sa politique de bienfaisance : Henry Barbet, maire de Rouen, pair de France (1830-1847) », *Colloque sur l'histoire de la Sécurité Sociale (Lyon, 1987)*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale, 1988, pp361-373.
MAREC (Y.), « Misère, pauvreté et institutions sociales : l'exemple de Rouen au XIX^{e} siècle » dans *Le social aux prises avec l'histoire*, publication conjointe de *Vie sociale et des Cahiers de la Recherche sur le Travail social* (CEDIAS-Musée social et université de Caen), mai 1989, n°1, pp105-112.
MAREC (Y.), « Moralisation des milieux populaires et maîtrise de l'espace rouennais sous la Monarchie de Juillet » dans A. Fourcaut (S. Dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question en France XVIII^{e}-XX^{e} siècles*, Paris, Edi.Créaphis, 1996, pp244-255.
MAREC (Y.), « Entre répression et conciliation sociale : les réactions aux émeutes rouennaises d'avril 1848 » dans *1848, Actes du colloque international du cent cinquantenaire, tenu à l'Assemblée nationale à Paris*, (Dir. J.-L. Mayaud), 23-25 février 1998, Ed. Creaphis,

Paris, 2002, pp331-357.
MAUREY (G.R.), *Contribution à l'histoire de la psychiatrie française, deux grands inspecteurs généraux: Jean-Baptiste Parchappe, Julien Raynier*, thèse de médecine, Paris, 1961, 89p.
MOREL (Pierre) et QUETEL (Cl.), « L'institution thérapeutique » dans *Les médecines de la folie*, Paris, Hachette, Pluriel, 1985, pp153-259.
MURARD (Lion) et ZYLBERMAN (Patrick) (S.Dir.), « L'haleine des faubourgs. Ville, habitat et santé au XIX^{e} siècle » dans *Recherches*, décembre 1977, n°29, 464p.
MURPHY (T.), « Medical Knowledge and Statistical Methods in Early Nineteenth Century France » dans *Medical History*, 1981, n°25, pp301-319.
NOURISSON (Didier), *Le buveur du XIX^{e} siècle*, Albin Michel, Paris, 1990, 383p.
NOURISSON (D.), « Aliénation, Alcoolique et anti-alcoolisme » dans *Centre de Recherches d'Histoire quantitative*, Rapport d'activité, Université de Caen, juin 1983, pp163-175.
PEDRON (Agnès), *Le crime et la folie au début du XIX^{e} siècle. Trois causes célèbres, la monomanie homicide et la naissance de la psychiatrie médico-légale (1824-1830)*, thèse de médecine, Paris VI, 1984, 377p.
PERROT (Michelle), « Premières mesures des faits sociaux. Les débuts de la statistique criminelle en France (1780-1830) » dans *Les ombres de l'Histoire. Crime et châtiments au XIX^{e} siècle*, Paris, Flammarion, 2001, pp257-270.
PERROT (M.) (Postface de), Bentham Jérémy, *Le Panoptique*, précédé de « L'œil du pouvoir » entretien avec M. Foucault, Paris, Belfond, Rééd.1995, 221p.
PETIT (Jacques G.), « Folie, langage, pouvoirs en Maine-et-Loire (1800-1841) » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t.XXVII, octobre-décembre 1980, pp529-564.
PEYROU (Florencia), « Autour des émeutes rouennaises d'avril 1848 : réalités et représentations d'une insurrection ouvrière » dans *Annales de Normandie*, décembre 1998, n°5, pp545-570.
PINSON (Gérard), « L'Association normande au XIX^{e} siècle, réussite et déclin d'un modèle de société savante » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°24, Caen, 1992, pp43-63.
POUR UNE HISTOIRE DE LA STATISTIQUE, Journées d'étude, Vaucresson 23-25 juin (S. Dir. F. Bédarida), Paris, INSEE, Economica, Paris, Imp. Jouve, 1977 (Rééd. 1987), 2 tomes, « Contributions », 593p. et « Matériaux », 969p.
QUETEL (Claude), (présentation de), *La loi de 1838 sur les aliénés*, vol.1, « L'élaboration » et vol.2, « L'application », Frénésies Editions, Les Introuvables de la psychiatrie, Paris, 1998, 172p. et 132p.
QUETEL (Cl.), « Pour une exploitation scientifique des archives de la psychiatrie » dans *L'Information Psychiatrique*, vol.54, n°9, novembre 1978, pp1001-1005.
QUETEL (Cl.), « Histoire de la psychiatrie et de la médecine » dans *Centre de Recherches d'Histoire quantitative*, Université de Caen, Juin 1987, pp229-244.
QUETEL (Cl.), « D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, pp73-74.
QUETEL (Cl.), « Un rapport modèle: Parchappe à Saint-Yon (1825-1843) » dans *L'Information Psychiatrique*, vol.56, n°7, septembre 1980, pp881-887.
QUETEL (Cl.) et SIMON (J.-Y.), « L'aliénation alcoolique en France (XIX^{e} siècle-1ère moitié du XX^{e} siècle) » dans *Revue Histoire, Economie, Société*, 4^{e} trimestre, 1988, pp507-534.
RENNEVILLE (Marc), *Le langage des crânes. Une histoire de la phrénologie*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2000, 354p.
RENNEVILLE (M.), *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003, 527p.
SCULL (Andrew), "From Madness to Mental Illness: Medical Men as Moral Entrepreneurs" dans *Archives européennes de sociologie*, n°16, 1975.

SEWELL (William.H.), *Gens de métier et révolution. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Aubier-Montaigne, Paris, 1983, 425p.
SUEUR (Laurent), « La classification des maladies mentales en France dans la première moitié du XIX^{e} siècle » dans *Revue Historique*, avril-juin 1993, vol.2, n°586, pp483-509.
SWAIN (Gladys), *Le sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 151p.
TORT (Patrick), *La raison classificatoire : quinze études*, Paris, Aubier, 1989, 572p.
VERLEY (Patrick), *L'industrialisation 1830-1914*, Nouvelle histoire économique de la France contemporaine, Paris, La Découverte, 2003, 122p.
VESSEREAU (André), *La statistique*, P.U.F., Que-sais-je ?, n°181, 1972, 128p.
VIMONT (Jean-Claude), « Phrénologie rouennaise : les collections retrouvées » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1994, pp39-58.
VIMONT (J.-Cl.), « Un autre médecin-chef des prisons dénonce l'horreur pénitentiaire. Le docteur A.B. Vingtrinier à Rouen en 1840 » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1999, pp29-38.
ZHEN (Kang), *Un lieu de savoir social. La Société de statistique de Paris au XIX^{e} siècle (1860-1910)*, thèse E.H.E.S.S., 1989, 514p. et ixxv pages de références.

Résumé:

De 1825 à 1848 l'asile Saint-Yon pour aliénés, créé avec l'appui de la municipalité de Rouen, du conseil général et de la préfecture de la Seine-Inférieure jusqu'à sa départementalisation définitive en juin 1838, était un véritable « laboratoire de statistiques sociales et morales ». En 1835 le docteur Lucien Debouteville (1804-1881), second directeur de l'asile, adepte de Saint-Simon, faisait paraître une première notice statistique. Elle fournissait aux autorités, municipales, départementales et nationales, de nombreuses informations sur le nombre, l'âge et le sexe de la population asilaire. Elle renseignait aussi sur le taux de décès à l'intérieur de l'asile et le rôle des saisons sur la maladie mentale. En 1845 une seconde notice statistique était publiée en collaboration avec Jean-Baptiste-Maximien Parchappe (1800-1866), second médecin en chef de l'asile. Influencés par la phrénologie, les docteurs Debouteville et Parchappe prouvaient par la « méthode numérique », chiffres et statistiques à l'appui, que la folie, « dégradation successive de l'intelligence », était liée à une « loi pathologique » de « décroissement graduel du cerveau ». Ils définissaient aussi une « loi d'accroissement de la population asilaire » perceptible en Seine-Inférieure depuis le milieu des années 1830 soit quelques années avant le vote de la loi du 30 juin 1838.

Immergés au sein de cet « observatoire social », les aliénistes de Saint-Yon insistaient particulièrement sur les « causes morales » (amour, fortune, affection, religion, famille, patrie...). Elles jouaient, selon eux, un rôle déterminant dans le développement de l'aliénation mentale. Leurs travaux statistiques recevaient un réel écho aussi bien auprès des cercles médicaux et intellectuels rouennais que des administrations locales et nationales. Ils contribuaient sous la Monarchie de Juillet au projet « statistique et associatif » de l'*Association Normande*, société savante fondée en 1831 par l'érudit normand Arcisse de Caumont (1802-1873). Ils poursuivaient les débats sur la nécessité d'une « statistique morale » de la population française en n'hésitant pas à critiquer ceux des administrateurs de l'Etat dont le premier secrétaire de la *Statistique Générale de la France*, Moreau de Jonnès (1776-1870).

L'expérience rouennaise acquise par le docteur Parchappe lui permettra d'obtenir, cinq mois après les émeutes d'avril 1848 dans les faubourgs populaires de Rouen, une promotion au poste d'inspecteur général des asiles pour aliénés français créé par le député de la Seine-Inférieure Jules Senard (1800-1885) qui, républicain modéré, avait été élu président de l'Assemblée Nationale Constituante en juin 1848 puis nommé ministre de l'intérieur sous le gouvernement Cavaignac de la Seconde République car partisan du rétablissement de l'ordre.